



**ENDA ECOPOP**

# Pour des Collectivités Territoriales durables en Afrique

## RAPPORT ANNUEL

# 2017



**GLOBAL**



**Plaidoyer  
Influence**



**Formation**



**Capitalisation  
Modélisation**

**Recherche Action**



**LOCAL**



Avenue Cheikh Anta DIOP, Complexe SICAP Point E  
BP: 3370 Dakar, Sénégal - Tel: +221 33 859 64 11  
[ecopop@endatiersmonde.org](mailto:ecopop@endatiersmonde.org) - [www.endaecopop.org](http://www.endaecopop.org)

# Sommaire

---

## **PREMIERE PARTIE : PRESENTATION ENDA ECOPOP**

1. Qui sommes-nous ?
2. Principes de travail
3. Vision et engagements
4. Axes stratégiques d'intervention
5. Structures organisationnelles

## **DEUXIEME PARTIE : DEROULE DES ACTIVITES 2017**

### **Volet 1. Démocratie locale, participation et engagement citoyen dans la gestion publique**

1. Évaluation indépendante de la gouvernance participative au Sénégal
2. Promotion de la participation et engagement citoyen dans la gestion publique locale
3. Dialogue et interpellation citoyenne autour de la gestion publique locale
4. Réseau sénégalais des collectivités territoriales pour le budget participatif
5. Gouvernance locale pour le développement

### **Volet 2. Attractivité territoriale, droits humains, résilience communautaire**

1. Gestion des eaux pluviales et adaptation au changement climatique
2. Accès à l'énergie
3. YTAG : un système intégré et collaboratif pour améliorer la mobilisation des ressources locales, renforcer la transparence et lutter contre l'évasion fiscale
4. Appui au développement social urbain durable des quartiers, à la vie associative, employabilité et emploi jeunes de Dalifort Foirail au Sénégal

### **Volet 3. Capacités, plaidoyer, influence et réseautage**

1. Des supports didactiques au Sénégal
2. Promouvoir la participation et engagement citoyen dans la gestion publique au Mali
3. Renforcement des capacités d'intervention des acteurs dans la région Afrique
4. Conférence de l'Observatoire International de la Démocratie participative
5. Villes gouvernance ouverte et transparente

## **TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ET FINANCES**

1. Fenêtre sur 2018 et quelques actions
2. Les ressources et budgets
3. Principaux partenaires d'Enda ECOPOP



# Sigles et acronymes

---

**ADEMAS** Agence pour le Développement du Marketing Social  
**ADL** Agence de Développement Local  
**ADM** Agence de Développement Municipal  
**ADS Association des départements du Sénégal**  
**AFD** Agence Française de développement  
**AGEROUTE Agence de Gestion des Routes**  
**ALGA African Local Government Academy**  
**AMS** Association des Maires du Sénégal  
**ANA** Agence Nationale de l'Aquaculture  
**ANAT** Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire,  
**APIX** Agence pour la Promotion des Investissements et Grands Travaux  
**ARD** Agence Régionale de Développement  
**ASSOAL** Association pour l'Amour du Livre et le Développement Local  
**BBGI** Baromètre de bonne gouvernance intégrée  
**BPS** Budget Participatif Sénégal  
**CAEL Cellule d'Appui aux Elus Locaux**  
**CDQ** Conseil de Quartier  
**CGP** Comité de Gestion du PIC  
**CGLUA** Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique  
**COLIGEP** Comité local d'initiatives pour la Gestion des Eaux Pluviales et l'adaptation aux changements climatiques  
**COSEF Conseil Sénégalais des Femmes**  
**CVA** Voix et Action Citoyenne  
**CT** Collectivités territoriales  
**DGCT** Direction Générale des Collectivités Territoriales  
**ECOPOP** Espaces de Coproduction des Offres Populaires pour l'environnement et le Développement en Afrique  
**EXACT** Expérimentation Accompagnement et Action  
**FAFS** Fédération des Associations de Femmes du Sénégal  
**FEDAF** Fédération des Associations de Dalifort Forail  
**GELD** Equité de Genre dans la gouvernance Locale  
**GoLD** Programme Gouvernance Locale pour le Développement  
**MEFP** Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan  
**MEN** Ministère de l'Education Nationale,  
**METFP** Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

**MGTDAT** Ministère de la Gouvernance Territoriale ,du Développement et de l'Aménagement Territorial  
**MSAS** Ministère de la Santé et de l'Action Sociale  
**NEF** Near East Foundation  
**OFOR** Office des Forages Ruraux  
**OIDP** Observatoire Internationale de la Démocratie Participative  
**OSC** Organisation de la Société Civile  
**OSIWA** Open Society Initiative for West Africa  
**OXFAM** Oxford Committee for Famine Relief  
**ONG** Organisation Non Gouvernementale  
**OMVG** Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie  
**PACUM** Programme d'Appui aux Commune Urbaine du Mali.  
**PEA** Political Economic Analysis  
**PEGA** Programme Partenariat pour l'Exercice d'une Gouvernance Appropriée  
**PISAM** Méthode D'Evaluation de la Durabilité de l'Impact du Programme  
**PLAIR** Plaidoyer Influence et Réseautage  
**PNDL** Programme National de Développement Local  
**PNGD Programme National de Gestion des Déchets**  
**PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement**  
**PROGEP** Projet de Gestion des Eaux Pluviales  
**PSE** Plan Sénégal Emergent  
**RAES**, Réseau Africain pour l'Education et la Santé  
**RECAP** Renforcement de Capacités  
**RCT-BP** : Réseau sénégalais des Collectivités Territoriales du Budget Participatif  
**RSE** Responsabilité Sociale d'Entreprise  
**RSS+ Renforcement du Système de Santé**  
**RTI** Research Triangle Institute  
**SIT** Système d'Information Territorial  
**SHOPS+ *Strengthening Health Outcomes through Private Sector***  
**SMP** Système de Mesure de Performance  
**UAEL** Union des Associations des Elus Locaux  
**UCAD** Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
**UCG** Unité de Coordination et de Gestion des Déchets  
**UGB** Université Gaston Berger de Saint Louis  
**USAID** Agence des Etats Unis pour le Développement International  
**URAC** Union des Radios Communautaires  
**VOCOM** Volontaire Communautaire

# Mot du Coordinateur

---



2017 a été la première année d'un nouveau cycle dans la vie de notre organisation notamment avec l'avènement de son plan stratégique (2017- 2021). Ce Plan stratégique de l'ONG ENDA ECOPOP se situe en droite ligne de l'axe fondateur de l'organisation qui est d'être au service des communautés de base et des collectivités territoriales africaines. En effet, le contexte d'intervention de l'ONG a connu des mutations importantes rendant ainsi plus que nécessaire de recadrer ses domaines stratégiques d'intervention.

Le présent rapport annuel tente de donner un aperçu de la vision, mais surtout de l'essentiel des actions et initiatives de recherche- action-formation (RAF) conduite par Enda ECOPOP au cours de l'année 2017. Notre organisation a été au chevet des collectivités territoriales et des communautés de base en essayant de sortir des sentiers battus en travaillant sur des projets et programmes innovants au profit des collectivités territoriales pour faire face aux nouveaux défis de la gouvernance territoriale en transformant les obstacles auxquelles elles sont confrontées en opportunités de développement territorial durable et d'apprentissage pour la résilience communautaire.

Le rapport 2017 d'Enda ECOPOP, décline les acquis et avancées majeurs obtenus des différents projets et programmes que nous partageons avec nos partenaires. Et cela grâce à notre ancrage dans des principes et valeurs basés sur l'engagement militant et responsable, la diversité, l'équité et enfin grâce à une éthique basée sur l'innovation, la co-production et la participation citoyenne responsable.

Ces avancées significatives n'auraient pu se réaliser sans la confiance des communautés, des élus et décideurs locaux et gouvernementaux ainsi que les partenaires techniques et financiers qui n'ont ménagé aucun effort pour nous soutenir dans la réalisation de nos actions. Nous réaffirmons notre ancrage au niveau territorial pour construire avec les communautés un plaidoyer capable d'influencer les politiques publiques pour des territoires plus viables, attractifs et porteurs d'enjeux de développement durable.

C'est pourquoi, durant toute l'année 2017, Enda ECOPOP s'est évertuée à faire la promotion d'acteurs territoriaux capables de contribuer de manière efficace à la gestion des affaires de la communauté tant au niveau national qu'international. Et cela à travers des thématiques porteuses d'enjeux comme la refondation de la démocratie locale, de la participation et de l'engagement citoyen. A cela s'ajoute l'aménagement et l'attractivité territoriale, le renforcement de l'employabilité et l'emploi des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables, le développement des capacités de prospectives, programmation et de suivi-évaluation des politiques publiques et des engagements internationaux.

Ces résultats encourageants ont pu être obtenus grâce à une équipe dynamique et engagée aux côtés des communautés de base pour la construction d'un discours pertinent pour le plaidoyer, afin d'influer positivement sur les décisions touchant les citoyens à différentes échelles d'intervention.

Merci et bonne lecture

**Bachir KANOUTE**  
**Coordinateur Exécutif**



# PREMIERE PARTIE

---

## 1. Qui sommes- nous ?

Enda ECOPOP (Espaces de Co production des Offres Populaires pour l'environnement et développement en Afrique) est une organisation sans but lucratif, membre du Réseau International Enda Tiers Monde. Elle a été créée en 1991, comme entité au sein d'Enda Tiers monde avant de se transformer en ONG à la faveur des mutations institutionnelles de l'Organisation.

## 2. Principes de Travail et valeurs

Enda ECOPOP s'approprie les principales du réseau Enda Tiers Monde *"Passer d'un système sociétal qui détruit l'environnement et fabrique des inégalités à une société coproduite fondée sur l'égalité, la participation citoyenne et la convivialité avec l'environnement où les droits économiques, culturels, sociaux et politiques des plus vulnérables sont garantis"* et de manière spécifique elle s'investit dans la promotion des communautés de base en s'appuyant sur les valeurs spécifiques suivantes :

- ✚ Engagement militant et responsable,
- ✚ Diversité, équité et autonomisation,
- ✚ Une approche éthique basée sur l'innovation et la coproduction des acteurs.

L'ONG développe une approche alternative du développement sur une intervention du local (niveau quartier) au niveau global (niveau international), en passant par l'échelle municipale et nationale. Ce mode d'intervention repose sur les leviers essentiels ci-après :

- ☞ Des études, recherche action et expérimentations ;
- ☞ La capitalisation des interventions et la modélisation pour développer à l'intention des acteurs territoriaux et des praticiens du développement territorial

## 4. Axes stratégiques d'intervention

inclusif ; des instruments et outils pour l'action ;

- ☞ La Formation des acteurs pour renforcer leurs capacités d'intervention et susciter de réelles transformations sociales
- ☞ Le plaidoyer, l'influence et le réseautage pour une amélioration des politiques de développement.

Visant l'innovation et l'émergence de politiques locales durables et inclusives, Enda ECOPOP intervient avec les communautés de base pour construire un discours cohérent et pertinent pour le plaidoyer, afin d'influer positivement sur les décisions touchant les citoyens et les échelles d'intervention

## 3. Vision et engagements

Membre du réseau international Enda Tiers Monde, Enda ECOPOP agit avec les collectivités territoriales africaines résilientes pour garantir aux communautés de base leurs droits économiques, sociaux, culturels, environnementaux et politiques. Elle s'appuie sur l'innovation, la modélisation, le renforcement de capacité et l'influence sur les politiques publiques pour la transformation sociale.

Cette démarche est sous tendue par la vision suivante : « **des collectivités territoriales africaines durables, respectueuses des droits humains et gouvernées de manière responsable** » et qui est adossée à des principes et valeurs spécifiques suivantes :

- ✚ Engagement militant et responsable
- ✚ Diversité, équité et autonomisation
- ✚ Approche éthique basée sur l'innovation et la coproduction des acteurs.

L'intervention d'Enda Ecopop est articulée autour de trois axes stratégiques :

- i. **Droits humains, cadre de vie, prévention des catastrophes et des crises, adaptation aux changements climatiques** : pour des services sociaux de base en quantité et de qualité pour le plus grand nombre. Cet axe œuvre à la résilience et la promotion des droits des communautés ; à l'apprentissage et à l'appropriation des règles de la gouvernance sociale et politique, et à l'accès aux services sociaux de base. Dans son esprit et sa démarche, cet axe postule une résilience communautaire, une citoyenneté active et un devoir de surveillance et de maintenance des équipements sociaux.
- ii. **Développement économique territorial** : Ce deuxième axe d'intervention vise à construire des coalitions pour assurer la génération de revenus et la lutte contre la pauvreté dans les collectivités territoriales ; son but est d'appuyer les initiatives de résilience et développement communautaire pour la mise en valeur des potentialités économiques, sociales et culturelles des groupes moteurs du développement locales.

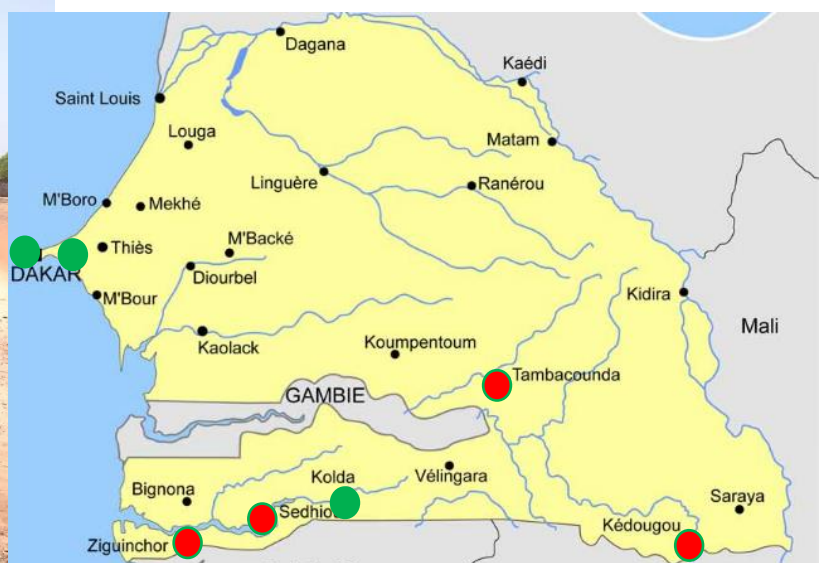
- iii. **Gouvernance territoriale participative pour le développement** : Ce dernier axe vise à forger une plateforme institutionnelle et sociale de développement durable dans les collectivités locales résilientes. L'objectif visé est d'améliorer la démocratie et de renforcer la participation et l'engagement citoyens dans la gestion des affaires publiques locales.

## 5. Structuration organisationnelle

Enda ECOPOP est structurée en trois pôles opérationnels et un service d'appui à l'administration et aux finances. Il s'agit :

- a) Du Pôle renforcement de capacité (RECAP) ;
- b) Du Pôle Accompagnement, Expérimentation et Action (EXACT)
- c) Du Pôle plaidoyer ; Influence et Réseautage (PLAIR)
- d) Service d'appui à l'Administration, Finances et Logistique

Les activités d'Enda ECOPOP sont portées par les pôles opérationnels dont les actions concourent à accompagner les territoriaux à relever les défis du développement durable. L'intervention d'Ecopop est adossée sur le principe de toucher un plus grand nombre d'acteurs aux différentes échelles (locale, nationale et internationale).



*Bureaux et représentations de Enda ECOPOP au Sénégal*



# DEUXIEME PARTIE

---

Pour l'année 2017, Enda Ecopop a mis en œuvre des actions ayant pour finalité la résilience communautaire, l'amélioration du cadre et des conditions de vie des communautés de base. Le présent rapport retrace les différentes actions structurées autour de quatre domaines d'intervention de l'organisation.

## Volet 1 : Démocratie locale, participation et engagement citoyen dans la gestion publique

La bonne gouvernance des affaires publiques locales et la pleine jouissance de leurs droits économiques, sociaux, politiques, culturels et environnementaux constituent de plus en plus une forte exigence citoyenne. Les pouvoirs publics ont, plus que par le passé, l'obligation d'une gouvernance participative, une gestion transparente des collectivités territoriales et la reddition des comptes. Dans cette perspective, beaucoup d'États africains ont renforcé leurs dispositifs constitutionnels, législatifs et réglementaires. Le cadre juridique de la décentralisation accorde ainsi une place importante à la participation et à l'engagement citoyen incitant à une gestion plus inclusive et participative des collectivités territoriales avec l'implication à toutes les étapes du processus décisionnel concernant la définition de leur

agenda de développement, de toutes les catégories d'acteurs.

Toutefois, en dépit des actions conjuguées de la société civile et des structures étatiques, des limites sont encore notées dans les mécanismes opérationnels pour asseoir durablement la démocratie locale, la participation et l'engagement des citoyens.

Active depuis plus d'un quart de siècle dans la promotion des communautés de base résilientes, ENDA ECOPOP travaille à la refondation de la démocratie locale et le renforcement de la participation et de l'engagement citoyen. Les activités mises en œuvre au cours de l'année écoulée portent sur la mise en œuvre du processus de participation et d'engagement citoyen.

### **I. ÉVALUATION INDÉPENDANTE DE LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE AU SENEGAL**

Le projet de promotion de la participation et l'engagement citoyen dans la gestion publique locale (Projet Budget Participatif Sénégal) cherche dans sa mise en œuvre à améliorer et à renforcer l'implication des citoyens dans la gestion publique et à intégrer la notion de droits et devoirs des citoyens à la cité. Dans cet objectif, une charte de la participation citoyenne et du droit à la cité a été élaborée pour poser, clarifier et sceller les obligations des autorités locales dans le cadre de l'exercice de leurs prérogatives, tout en livrant la quintessence des droits attachés à la citoyenneté locale. Ce processus est également complété par

l'élaboration d'un rapport national d'évaluation indépendante sur la gouvernance participative au Sénégal.

En effet, les réformes apportées dans les politiques publiques pour la gestion des affaires locales au Sénégal visent plus que jamais la mise en place progressive d'une gouvernance participative et responsable afin de relever les défis de développement économique, social, environnemental, culturel et scientifique.



**Allocations d'ouverture de l'atelier : de la droite à la gauche, le Président du Réseau des CT du BP, le Secrétaire Exécutif du PNDL, le Conseiller Technique du MGLDAT, le Président de l'UAEL, le Coordinateur Exécutif de Enda Ecopop.**

Toutefois, la matérialisation de la gouvernance participative au sein des collectivités territoriales sénégalaises nécessite une volonté politique réelle des décideurs et une bonne implication et engagement des acteurs locaux ; d'où l'enjeu et l'intérêt de mesurer et d'analyser l'état de la démocratie locale et de la participation citoyenne au Sénégal.

Dans la perspective de l'élaboration du rapport national d'évaluation indépendante sur la gouvernance participative, l'équipe d'évaluateurs indépendant a pris en compte les contours des dynamiques enclenchées à diverses échelles, avec pour points communs d'une part une plus grande responsabilisation des collectivités territoriales, et d'autre part un intérêt proportionnellement croissant pour l'implication et l'engagement des populations dans la gestion des affaires publiques locales.

La méthodologie empruntée épouse les contours suivants :

- Présentation de la note de cadrage méthodologique aux partenaires du projet, cette note met l'accent sur les paramètres et d'indicateurs qui passent en revue les principales obligations relevant des collectivités territoriales et acteurs locaux afin de disposer des données essentielles et un tableau de bord pertinent pour mieux apprécier la situation de la démocratie et de la participation citoyenne.

- Analyse documentaire sur la gouvernance participative au Sénégal,
- Enquêtes et recueil des points de vue et orientations des acteurs clés du secteur sur l'état et les perspectives de la gouvernance participative au Sénégal,
- Élaboration du draft du rapport national d'évaluation indépendante sur la gouvernance participative, partage et validation au cours d'un atelier de partage avec les acteurs clés du développement territorial (élus, responsables des services techniques de l'État, partenaires au développement et acteurs de la société civile, les journalistes). Cette rencontre s'est tenue le mardi 09 août 2017, à la salle Penc-mi de OSIWA.
- Finalisation et dépôt du rapport final d'évaluation indépendante sur la gouvernance participative







Ainsi, le rapport national d'évaluation indépendante sur la gouvernance participative laisse entrevoir un panorama diversifié des outils de l'ingénierie de la participation et portée par une diversité d'acteurs. Il s'agit entre autres : du Budget Participatif Sénégal, le débat d'orientation budgétaire, la certification citoyenne, le baromètre de bonne gouvernance, la mesure de performance publique. Mais le grand défi de tous ces processus et outils reste la capitalisation et l'appropriation par l'État et la diffusion de ces bonnes pratiques.

Au titre des portées et limites de la gouvernance participative, le rapport adresse des aspects clés. Au plan normatif, les avancées notées portent sur :

- Des éléments de gouvernance participative locale sont expressément mentionnés dans la nouvelle Charte Fondamentale (*cf. 2016-10 du 05 avril 2016 portant révision de la Constitution*) qui affirme le principe de la Libre administration des Collectivités Territoriales et dans le Code Général des Collectivités Locales qui a érigé en ses articles 6 et 7 la participation comme principe de gestion des affaires locales,
- La mise en place des cadres de concertation (qui) peuvent, en outre, être consulté sur toute autre matière d'intérêt local » -article 7 du CGCL,
- Précision dans l'identification des projets et leur appropriation,

- Comprendre comment impliquer les populations pour réduire la pauvreté,
- Une plus grande transparence dans la gestion des affaires locales.

Cependant des faiblesses pouvant entraver l'approfondissement de la démocratie participative sont identifiées et portent notamment sur :

- L'insuffisante progression de la déconcentration,
- La déconcentration est un mode d'organisation administrative consistant à déléguer ou à transférer certains pouvoirs de l'administration centrale vers des services répartis sur l'ensemble du territoire national,
- Les autorités déconcentrées n'ont pas d'autonomie et de personnalité morale,
- Le but de la déconcentration est d'améliorer l'efficacité de l'Etat en décongestionnant l'administration centrale et en accélérant les prises de décisions au niveau local au service des citoyens (région, départements, régions etc.),
- Complément de la décentralisation, la déconcentration devait progresser au même rythme que celle-ci. C'était là l'assurance pour les collectivités locales d'avoir un partenaire local doté d'une capacité de décision réelle,
- Faible portage et appropriation des initiatives de participation citoyennes,
- Inexistence d'un document de planification



En perspective, il s'agira d'avancer sur les perspectives et défis suivants :

- L'existence d'une volonté politique qui devra être matérialisée par des actions, avec l'application des principes de bonne gouvernance par les pouvoirs publics et la reddition des comptes et la mise en place des dispositifs législatifs qui facilitent le contrôle citoyen de l'action publique et enfin la lutte contre la corruption.
- La gouvernance consensuelle des ressources demeure une exigence de plus en plus forte des communautés humaines,
- La nécessité de renforcer le statut de l'élu (formation, garanties): la décentralisation doit être accompagnée de mesures en faveur du renforcement du statut des élus. Les assemblées locales doivent être des foyers de démocratie,
- L'amélioration de la qualité du service public local et l'évaluation régulière des politiques publiques locales,

Le cadre conceptuel de l'évaluation la gouvernance participative a également été amélioré par quelques éléments de caractérisation de la gouvernance participative ; il s'agit entre autres de :

- L'éthique : les pouvoirs publics sont exercés par les « Bonnes personnes » dans le sens de l'intérêt général et du Bien commun
- La légitimité : les Institutions et les normes sont connues et reconnues des populations sur lesquelles elles s'exercent
- L'utilité sociale : les pouvoirs assurent des réponses efficaces et diligentes aux aspirations matérielles et immatérielles des populations

L'inclusivité ou agrégation : les pouvoirs s'exercent avec l'adhésion, et sous le contrôle des populations, au bénéfice de tous, particulièrement des groupes « vulnérables »

## II. PROMOTION DE LA PARTICIPATION ET ENGAGEMENT CITOYEN DANS LA GESTION PUBLIQUE LOCALE

Le Projet budget participatif Sénégal (Projet BPS) s'inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Acte 3 de la décentralisation et des orientations majeures définies par l'Etat dans différents documents de politiques nationales comme le PSE et des engagements internationaux auxquels le Sénégal a souscrit. Le projet couvre 105 collectivités territoriales et résulte d'une initiative conjointe d'Enda Ecopop et du programme National de développement local (PNDL), avec l'appui et le soutien d'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), du programme Équité de Genre dans la gouvernance Locale (GELD) et du gouvernement citoyen.

Le Projet vise l'amélioration de l'accès des populations aux équipements collectifs et services sociaux de base promouvant la participation et engagement citoyen dans la planification, budgétisation, gestion et contrôle citoyen des affaires locales par la pratique du Budget Participatif.

L'approche a privilégié la mise en place de groupes de travail et apprentissage par pairs qui s'appuient

sur les TIC et la culture, autour de six thèmes : genres, groupes vulnérables ; adaptation au changement climatique, enfant/jeunes, diaspora et Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE).

Lancé depuis Octobre 2015 pour trois ans, ce projet qui est dans sa deuxième année de mise en œuvre a permis de conduire en 2017, plusieurs activités avec la mise en place d'Espaces de Dialogue et d'Interpellation Citoyenne (EDIC) autour de la gestion publique locale qui ont débouché sur la mise en place d'observatoires locaux de démocratie participative fonctionnant comme des alliances citoyennes pour assurer la durabilité et la pérennisation des acquis et le suivi des engagements.

Dans la période les avancées et résultats suivants ont été enregistrés :

- + La signature des conventions avec 54 Collectivités Territoriales bénéficiaires ;
- + La signature de la Charte de la participation citoyenne et du droit à la cité, traduite dans les sept (7) langues nationales et vulgarisées ;

- ✦ La poursuite du renforcement des capacités d'intervention des acteurs, notamment la tenue de la session de formation de formateurs aux Droits Humains et Citoyenneté ;
- ✦ L'édition et la diffusion des supports didactiques : 07 guides et manuels de formation dont 03 guides sur les thèmes du budget participatif (genre, changement climatique, enfant et jeunes ) et le Guide Méthodologique pour la mise en œuvre du Budget Participatif dans les collectivités territoriales, le manuel sur le Leadership Local , le guide de formation des accompagnateurs pour la prévention et la lutte contre la corruption dans les collectivités territoriales et les communautés, le manuel de formation sur les Droits Humains et la Citoyenneté, sont élaborés ;
- ✦ La conduite de la mesure de la performance des collectivités territoriales et l'amélioration de leur prestation grâce au Système de Mesure de Performances des Collectivités Territoriales (SMP-CT) mis en place par Ministère de la Gouvernance Territoriale, Développement et Aménagement du Territoire (MGTDAT) à travers la Direction des Collectivités Territoriales et le PNDL en vue d'instaurer la culture de performance comme leviers du développement territorial ;
- ✦ La tenue de 99 fora, le vote et l'approbation des 99 documents budgétaires des collectivités territoriales bénéficiaires du projet. A ce titre, un investissement total de 2.253.777.446fcfa (4.174.032 \$us) pour le financement des projets stratégiques définis par les populations, dont 1.918.000.000 fcfa (3.551.851\$us) soit 85%, assuré à titre d'appui budgétaire par le PNDL et la contribution mobilisée par les collectivités territoriales s'élève à 335.977.446 FCFA (622.180\$us) soit 15% du budget total.
- ✦ L'organisation de journées de dialogue et d'interpellation citoyenne autour de la gestion publique locale dans 13 communes et un Conseil Départemental couvrant 9 des quatorze régions administratives du Sénégal. Ces journées ont polarisé environ 789 participants ;
- ✦ La mise en place du Réseau Sénégalais des Collectivités Territoriales du Budget Participatif (RCT-BP) avec la tenue de

l'Assemblée général constitutive et l'élection du Bureau en présence de 88 collectivités.

- ✦ La mise en place de l'Observatoire national et des Observatoires locaux de la démocratie participative devant assurer la veille sur la qualité des processus, les analyses budgétaires, le suivi des engagements et des investissements et l'évaluation des processus participatifs ;
- ✦ L'élaboration du rapport national d'évaluation indépendante sur la gouvernance participative, qui montre les initiatives pratiques de gouvernance participative au Sénégal et clarifie les forces et limites, les perspectives et les défis par rapport au contexte sénégalais ;
- ✦ La conception de l'outil YTAG et son application dans des collectivités territoriales tests pour la fiabilisation et la transparence dans la fiscalité locale,
- ✦ L'animation du site web [www.budgetparticipatifsenegal.com](http://www.budgetparticipatifsenegal.com) ;
- ✦ La conception d'un film documentaire, la collecte et diffusion d'images ;
- ✦ Le partage des enseignements du Projet BPS à l'échelle internationale au cours de Conférences de l'OIDD tenue à Montréal, Canada et du Forum Urbain Mondial tenu à Kuala Lumpur en Malaisie ;

Des Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre portent essentiellement sur :

- La faiblesse de l'accompagnement dans certaines collectivités territoriales s'étant traduit par une difficulté de mise en exergue les principes du Budget Participatif dans le processus de mise en œuvre.
- Le retard dans la mise en place des ressources budgétaires ayant entraîné un déficit dans la mobilisation des ressources financières pour assurer les activités prévues dans le volet soft. Cela est aussi dû à l'accompagnement limité du processus du fait que les Volontaires du Développement Local (VDL) prévus pour être recrutés ne l'ont pas été.
- Le retard dans la réalisation d'investissements notamment pour ce qui concerne le financement des projets stratégiques définis par les populations ;

Les leçons apprises et enseignements tirés :

- Les journées de dialogue et d'interpellation citoyenne autour de la gestion publique, la

- mise en place du réseau des collectivités territoriales du BP et des observatoires locaux autogérés sont autant de mécanismes traduisant l'appropriation des principes et valeurs de participation, et engagement citoyen et de la redevabilité ;
- Accroissement de l'intérêt des CT pour l'adoption du BP et élargissement des CT adoptant le BP,
  - On a senti une volonté politique, autonomisation, et engagement de certains élus à conduire le processus du BP avec ou sans l'accompagnement des partenaires ; c'est assez encourageant en termes de durabilité et pérennisation du processus
  - Le renforcement des capacités des autorités administratives sur les concepts et outils du processus d'élaboration et de mise en œuvre du budget participatif permet une appropriation effective et un accompagnement efficace du projet ;

- l'impact s'est traduit dans l'approbation des budgets des collectivités territoriales
- Certaines communes qui n'ont pas eu un respect strict des principes du BP sont restées dans une logique de projet en formulant de nouvelles requêtes de subventions alors que le principe était d'assurer un appui pour le démarrage du processus permet d'éviter une volatilité de la démarche ;
  - La mise à la disposition des décideurs, acteurs et membres de la communauté, de supports didactiques, d'outils et supports de communication pour promouvoir la démocratie locale et la participation citoyenne a permis un renforcement leadership des élus et acteurs locaux ;
  - Le retard dans la mise à disposition des ressources financières renvoi à la nécessité d'avoir une approche différenciée dans la gestion du guichet BP.

### III. DIALOGUE ET D'INTERPELLATION CITOYENNE AUTOUR DE LA GESTION PUBLIQUE LOCALE

Les *journées de dialogue et d'interpellation citoyenne autour de la gestion publique locale* ont eu lieu dans 09 régions, 12 communes et 01 un Conseil Départemental sur les quatorze régions du Sénégal<sup>1</sup>. Elles sont organisées dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de promotion de la participation citoyenne à la planification, budgétisation et gestion des affaires locales au Sénégal (Projet BPS). Ces journées ont polarisé environ 789 participants soit environ une moyenne de 60 participants par commune.

Les *journées de dialogue et d'interpellation citoyenne autour de la gestion publique locale* ont eu lieu dans 09 régions, 12 communes et 01 un Conseil Départemental sur les quatorze régions du Sénégal<sup>2</sup>. Elles sont organisées dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de promotion de la participation citoyenne à la planification, budgétisation et gestion des affaires locales au Sénégal (Projet BPS). Ces journées ont polarisé environ 789 participants soit environ une moyenne de 60 participants par commune.

La promotion de la démocratie et de la gouvernance participative passe par la mise en place de mécanismes et d'outils comme les *Espaces de dialogue et interpellation citoyenne (EDIC) autour de la gestion citoyenne locale* qui regroupent un ensemble de dispositifs et de procédures qui permettent d'augmenter l'implication des citoyens dans la vie politique et d'accroître leur rôle dans les prises de décision. L'organisation de ces journées de dialogue et d'interpellation citoyenne entre dans le cadre de l'amélioration substantielle et durable du processus de redevabilité ou reddition des comptes dans les collectivités territoriales (CT) sénégalaises. Elle a été initiée par les partenaires du Projet BPS pour accompagner les élus dans leur mission de rendre compte de leurs engagements et de leurs actes vis-à-vis de la communauté, mais aussi de mobiliser les citoyens afin de mieux prendre part à la direction des affaires publiques, au regard de l'intérêt général et des objectifs poursuivis par la Collectivités Territoriales.

<sup>1</sup> Il s'agit du Conseil Départemental de Louga, des communes de Déali, Darou Mousty, Nguene Sarr, Rosso, Mont Rolland, Pikine Est, Sebikotane, Ndangalma, Soum, Malem Hodar, Bagadadji, Djibanar.

<sup>2</sup> Il s'agit du Conseil Départemental de Louga, des communes de Déali, Darou Mousty, Nguene Sarr, Rosso, Mont Rolland, Pikine Est, Sebikotane, Ndangalma, Soum, Malem Hodar, Bagadadji, Djibanar.



L'objectif principal des journées de dialogue et d'interpellation citoyenne est de renforcer la démocratie et la gouvernance participatives en favorisant l'émergence de nouvelles dynamiques citoyennes permettant de renforcer le portage social de l'action publique locale. De manière spécifique il s'est agi de : *permettre aux élus d'exposer leurs bilans de gestion de la cité ; Donner aux citoyens l'occasion d'interpeller les élus par rapport à leurs priorités et de rapprocher le gouvernement local du citoyen.*

La démarche de mise en place des EDIC s'articule autour des principes et fondamentaux suivants :

- L'établissement du cadre contractualisé d'une démarche de participation entre les décideurs et les citoyens ;
- La recherche d'une participation diversifiée et inclusive des décideurs et citoyens ;
- La proposition de méthodes d'animation participative et créatives, accessibles au plus grand nombre et à toutes les catégories et composantes ;
- L'accompagnement de la production formalisée et autonome des échanges entre décideurs et citoyens et rendre publics les avis et recommandations ;
- La facilitation de la prise en compte des avis citoyens dans la décision publique et le suivi de l'effectivité des mesures prises.

L'organisation des journées de dialogue et d'interpellation citoyenne dans le cadre du Projet BPS s'est également fait en partenariat avec les Agences Régionale de Développement (ARD) qui assurent également l'appui technique dans le cadre du projet BPS. Ces journées de redevabilité ou reddition des comptes se sont déroulées sous forme d'ateliers d'information, de sensibilisation et d'échange qui ont regroupé plusieurs catégories d'acteurs à savoir : *les autorités administratives locales, les élus, les services techniques déconcentrés, les organisations de la société civile, les notables et leader locaux, les citoyens, la presse ainsi que les membres de l'équipe de coordination du projet BPS.*

Ces ateliers ont permis d'instaurer un dialogue politique et social, d'ouvrir un espace où s'expriment tous les acteurs locaux pour une meilleure compréhension du fonctionnement de la cité, les représentations des rôles que s'attribuent les acteurs, leurs propositions pour maintenir et renforcer la cohésion sociale, les conditions d'une participation de tous à la gestion des affaires locales.

Au niveau de chaque CT, le déroulement des travaux est structuré autour de trois étapes essentielles :

- La Présentation de la Charte de la participation citoyenne et du droit à la cité par l'équipe du Projet BPS et les échanges



pour une meilleure compréhension de l'objectif de la charte, son domaine d'application, les valeurs et principes qui accompagnent sa mise en œuvre, ses champs d'application et engagements ;

- La Présentation du bilan de la gestion de la CT (budget, réalisations, défis, etc.) par le Maire ou le PCD ou son représentant et les questions des citoyens sur le bilan et les pratiques de gestion de leur collectivité par les Élus ;
- La formulation d'orientations et de recommandations par les citoyens et autres acteurs locaux et la mise en place des observatoires locaux de la gouvernance participative comme mécanismes pour faciliter la prise en compte des avis citoyens dans la décision publique et le suivi de l'effectivité des mesures prises.

En définitive, l'expérimentation des journées de dialogue et d'interpellation citoyenne dans les CT cibles du projet BPS a donné l'occasion aux élus locaux de rendre compte de leur gestion publique locale et de se mettre à l'écoute des populations. Cet exercice a surtout permis :

- *L'amélioration du niveau de participation et de redevabilité entre les élus locaux et les populations pour davantage de transparence dans la gestion publique locale ;*
- *La présentation par les élus de leurs projets de développement et l'expression de leur plaidoyer aux citoyens pour une participation plus soutenue aux processus de développement de leurs collectivités territoriales notamment pour ce qui concerne la mobilisation des ressources financières locales ;*
- *La formulation par les citoyens de critiques constructives à l'endroit des élus et la proposition de solutions pour faire face aux*

*maux et aux défis du développement de leurs collectivités territoriales ;*

- *L'instauration d'un climat de confiance entre les citoyens et les élus par la mise en place des observatoires locaux de la gouvernance participative pour assurer le suivi budgétaire et l'effectivité des engagements prises lors des journées de dialogue et d'interpellation citoyenne.*

A la suite de cette première phase d'expérimentation et face aux recommandations issues des séances d'échanges et de discussions fructueuses entre les élus et les citoyens, des perspectives se sont dégagées pour :

- ✓ *La mise en place et l'animation des Observatoires locaux et l'observatoire national de la Démocratie Participative devant assurer la veille sur le suivi budgétaire et les engagements,*
- ✓ *Le renforcement des capacités des membres des Observatoires locaux de Démocratie Participative sur l'analyse budgétaire et le suivi des investissements, pour la mise en place des mécanismes de suivi régulier et de redevabilité dans les CT d'intervention ;*



*Interpellation citoyenne dans la commune de Sebikotane*

- ✓ *La poursuite de l'opérationnalisation des journées de dialogue et d'interpellation citoyenne dans les autres CT cibles du projet BPS,*
- ✓ *L'évaluation du processus d'exécution, la capitalisation, le partage et la diffusion des enseignements et le plaidoyer pour l'institutionnalisation des bonnes pratiques dans les politiques publiques.*

Les journées d'interpellation citoyenne dans les différentes CT du Sénégal ont été aussi marquées par des temps forts de communication via la presse nationale. Les ateliers ont connu une bonne couverture avec la présence des télévisions ayant une couverture nationale.

Aussi les autres radios publiques et privées comme la RTS, Sud Fm, Zik Fm, Rfm, etc. ont également couvert les rencontres. Du côté de la presse écrite, des articles ont été publiés par l'Agence de presse sénégalaise (APS), le quotidien national « Le Soleil », Sud Quotidien. De même, les organes de la presse en ligne comme Dakaractu.com, Senvisions.com, Sudonline.sn, Allafrika.com, Prestigethies.com, etc. ont également permis de par leur couverture d'atteindre un large public.



*Maire de Rosso Sénégal lors du point de presse suite à la journée de dialogue et d'interpellation citoyenne*

#### Témoignages des citoyens et décideurs locaux

*" La Journée de dialogue et d'interpellation citoyenne a montré toute son importance et vient à son heure car elle a permis de clarifier toutes les accusations non fondées portées sur le Maire et son administration communale ". Asset Sow Maire de Deali*

*" Pour accroître la collecte des ressources financières et mobiliser plus de ressources propres et donner plus l'emploi aux citoyens, la commune doit construire un grand Foirail et d'autres équipements marchands pour impulser le développement du marché hebdomadaire de Deali qui a une position centrale dans le commerce de Bétail " Sada Niang citoyen de Deali*

*" L'approche du BP telle que déroulée par Enda Ecopop et ses partenaires comme le PNDL, ONU FEMMES, OSIWA et les ARD est une innovation majeure qui permet aux CT d'assurer réellement l'élaboration et la mise en oeuvre des budgets de manière participative avec toutes les parties prenantes ". Therno Dieng Maire de Mbediene*

*« Acquittions-nous de nos devoirs (paiement des impôts) pour qu'en retour nos droits soient respectés » Elimane DIEYE habitant de Ndangalma*

*" Le Maire et son administration communale ont beaucoup fait mais il reste beaucoup à faire pour le développement de la commune ". Citoyen de Mont Rolland*

*" La Journée de dialogue et d'interpellation citoyenne est une initiative extrêmement importante à saluer et à pérenniser. Il faut aujourd'hui que la Mairie avec l'appui de ses partenaires et l'appui des citoyens exploite les niches, notamment la présence des grandes structures comme DANGOTE pour mobiliser les ressources nécessaires pour assurer la formation et l'emploi des jeunes et des femmes " Roger Diène citoyen de Mont Rolland*

*"Etre Maire, c'est facile, mais répondre aux attentes des populations c'est vraiment ce qui est difficile et essentiel. ". Ngaido, citoyen de Mont Rolland*



Ces journées de dialogue ont également été une bonne occasion pour la mise en place de des Observatoires locaux de la démocratie participative afin de contribuer à évaluer la qualité de démocratie participative, de suivre et de consolider son évolution.

Ces observatoires (local, Départemental et national) fonctionnent comme des alliances citoyennes pour assurer la durabilité et la pérennisation des acquis de la démocratie participative et le suivi des engagements.

Ces Observatoires locaux de la démocratie participative comme espaces de concertation et de consultation, de dialogue et d'échange. Ces derniers ont pour objectif de promouvoir et de favoriser l'expression, la participation et l'engagement des citoyens à la vie des collectivités territoriales.

La mise en place de l'observatoire permettra de bâtir ou consolider les dispositifs ou cadres de participation et/ou de concertation et de formuler des recommandations et avis visant à améliorer le fonctionnement de la démocratie participative. Il s'agira ainsi, selon M. KANOUTE, de donner la parole aux citoyens, de les écouter, de les associer aux décisions de la cité, de créer un espace d'animation du développement et de valorisation

des actions collectives, de favoriser un débat permanent et le rapprochement entre Etat central, élus et citoyens, d'ouvrir les portes du dialogue et de recueillir les recommandations formulées par les acteurs.

Par ailleurs, durant cette deuxième phase du Projet BPS, l'expérimentation des journées de dialogue et d'interpellation citoyenne dans les CT cibles du projet BPS a également permis de mettre en place les observatoires locaux de la gouvernance participative dans les CT d'expérimentation afin d'assurer l'effectivité des engagements prises lors des journées et le suivi budgétaire.

En définitive, les observatoires locaux vont contribuer à l'identification et la valorisation des actions et expériences innovantes qui se développent dans les collectivités territoriales et contribuer également à faire remonter des informations locales et à alimenter ainsi l'observatoire national. Ces Observatoires de la démocratie participative mis en place regrouperont les représentants des élus, agents territoriaux, représentants des services déconcentrés, représentants des conseils de quartiers, des associations de jeunes, associations de femme, des personnalités qualifiées choisies en fonction de leurs compétences et de leurs expériences dans le domaine de la démocratie.



#### IV. LE RESEAU SENEGALAIS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR LE BUDGET PARTICIPATIF

Au Sénégal, au cours de la dernière décennie, plus d'une centaine de collectivités territoriales ont adopté le Budget Participatif comme outil de planification, budgétisation et gestion des affaires locales afin de promouvoir davantage la décentralisation et la gouvernance locale. Le BP apparaît ainsi comme un instrument décisif de la gouvernance participative, un moteur qui impulse la participation citoyenne à la gestion des affaires publiques.



*Assemblée générale du RCT-BP à Saly Portudal les 06 et 07 Avril 2017*

Ainsi, pour accompagner l'engagement de l'État du Sénégal dans sa politique de promotion de la décentralisation et de la démocratie participative, la mise en place du Réseau Sénégalais des Collectivités Territoriales du Budget Participatif (RCT-BP) permet de s'insérer dans la dynamique de mise en œuvre des réformes de l'Acte 3 de la décentralisation et l'amélioration de la gouvernance participative locale.

Conscient de cet enjeu majeur, les partenaires du Projet BPS ont accompagné, le processus de mise en place du RCT-BP, notamment les actions menées pour la conception du draft du statut et règlement intérieur du bureau, les rencontres de partage et de validation dudit draft, la tenue de l'Assemblée générale et l'élection du Bureau du réseau

La première étape de ce processus a démarré en Décembre 2016 avec la réunion de partage entre les élus pour la mise en place Comité de Pilotage du RCTBP.

Après cette étape, 02 rencontres ont été organisées au siège du PNDL entre le Comité de Pilotage du RCT-BP et l'équipe d'appui du projet BPS. Au cours de la première rencontre, le draft du statut du Réseau a été partagé par l'équipe d'appui du projet BPS. La seconde rencontre, a été l'occasion de stabiliser le règlement intérieur du réseau et de préciser son statut.

Lors des différents échanges, des propositions d'amélioration ont été formulées notamment sur la forme et le contenu du document pour ce qui concerne le contexte de création, la forme juridique et la dénomination, le siège, son administration, son fonctionnement, ses ressources financières ainsi que ses dispositions diverses ont tous été détaillés lors de cette première réunion de travail. etc.

A la suite des échanges sur la conception du Draft du statut et règlement intérieur, l'Assemblée générale constitutive et l'élection du Bureau du Réseau s'est tenu à Saly Portudal les 06 et 07 avril 2017.

Cet atelier a regroupé une centaine de participants dont 75 élus des CT du BP, les ARD et services techniques déconcentrés, les partenaires du projet budget participatif, la presse, etc. Cette activité était articulée avec les échanges sur le processus d'émulation des meilleures pratiques des collectivités territoriales du budget participatif et la mise en place des Observatoires de la démocratie participative. Les échanges, au cours de l'Assemblée Générale, ont permis de partager et de valider les statut et règlement intérieur du réseau. Cette rencontre a également permis de procéder à l'élection du Bureau du Réseau. Ainsi, à l'issue du vote des élus, le Président du Conseil Départemental de Kaolack, M. Baba Ndiaye a été promu Président de l'instance. Dans le nouveau bureau, toutes les autres régions du Sénégal ont été représentées.



de procéder à l'élection du Bureau du Réseau. Ainsi, à l'issue du vote des élus, le Président du Conseil Départemental de Kaolack, M. Baba Ndiaye a été promu Président de l'instance. Dans le nouveau bureau, toutes les autres régions du Sénégal ont été représentées.

Cet atelier a regroupé une centaine de participants dont 75 élus des CT du BP, les ARD et services techniques déconcentrés, les partenaires du projet budget participatif, la presse, etc. Cette activité était articulée avec les échanges sur le processus d'émulation des meilleures pratiques des collectivités territoriales du budget participatif et la mise en place des Observatoires de la démocratie participative. Les échanges, au cours de l'Assemblée Générale, ont permis de partager et de valider les statut et règlement intérieur du réseau. Cette rencontre a également permis

#### Feuille de route 2017 du RCT-BP

- **Axe 1** : Organiser des séances d'information et de sensibilisation sur le processus et la démarche du Budget Participatif et la mission, les objectifs et les actions du Réseau des collectivités territoriales Sénégalaises du BP,
- **Axe 2** : Définir les besoins et organiser des sessions de formation pour les membres du réseau,
- **Axe 3** : Assurer la communication, la promotion, le positionnement et l'ancrage institutionnel du réseau au plan national et international.



Photo de famille des membres du RCT-BP à l'Assemblée générale de Saly Portudal les 06 et 07 Avril 2017

## V. GOUVERNANCE LOCALE POUR LE DEVELOPPEMENT

En collaboration avec RTI International, World Vision, URAC, FAFS et AFEX, Enda ECOPOP, participe à la mise en œuvre du Programme Gouvernance Locale pour le Développement (GOLD). Ce programme de cinq ans (2017-2021) est financé par l'Agence des États Unis pour le Développement international (USAID) et vise à contribuer à l'amélioration de la gouvernance locale et de la fourniture de services publics. L'objectif majeur est de renforcer la gouvernance démocratique, en soutenant le développement d'une participation citoyenne plus efficace dans la gestion des affaires publiques dans cinquante Collectivités territoriales (CT) des régions de Tambacounda, Kolda, Kédougou et Sédhiou dans un horizon. De manière spécifique il s'agira de:

- Renforcer la capacité des gouvernements locaux à répondre aux demandes sociales ;
- Améliorer la mobilisation communautaire et la gestion des ressources publiques ;
- Améliorer la participation communautaire dans la gestion des services.

La mise en œuvre du programme GOLD passe par la conduite des volets d'activités suivants :

- Le renforcement des capacités des acteurs clés devant intervenir dans la gestion devant intervenir dans la gestion des CT étant impliqué dans la définition, la réalisation, le suivi et l'évaluation des projets communautaires de développement au niveau des quatre régions d'interventions du programme
- La mise en place d'outils et de méthodes appropriés et intégrés de mobilisation et de gestion de ressources financières des CT
- La mise en place d'un système intégré de mesure et d'évaluation des performances des CT
- L'accompagnement de la participation communautaire dans la gestion des ressources et services publics.

### **Panorama des applications et outils de Gouvernance Locale**

Outil	Objectifs
Baromètre de bonne gouvernance intégrée (BBGI)	Mesure la performance de bonne gouvernance des CT ; informe sur les progrès généraux en matière de gouvernance dans chaque CT – les parties prenantes de tous les Résultats participeront à l'évaluation de référence annuelle
S-Bridge	Une plateforme SMS (message texte) permettant aux citoyens d'envoyer des requêtes de service aux responsables de CT et aux fournisseurs de services et de surveiller la fourniture de services
Système de Mesure de Performance (SMP)	Outil d'auto-évaluation qui mesure la capacité technique du CT par rapport à un ensemble approprié de repères de gestion municipale et de fourniture de services
Système d'Information territorial (SIT)	Base de données référentielle normalisée pour l'intégration intersectorielle des données ; une interface conviviale pour soutenir la prise de décision dans la planification et la budgétisation par l'accès aux données / informations intersectorielles disponibles
<i>Participatory Strategic Budgeting and Planning</i> (PSBP)	Développe un consensus sur le financement des priorités de développement sectoriel du CT ; soutient la participation des femmes, des jeunes et des personnes ayant des handicaps ; les parties prenantes discutent ouvertement des investissements calculés en fonction des ressources financières disponibles
Yelen Tax (YTax)	Améliore l'efficacité et la transparence de la collecte d'impôts locaux
E-Learning	Transfert rentable de compétences et de connaissances grâce à une formation sur le Web, des salles de classe virtuelles et une collaboration numérique
Voix et Action Citoyenne (CVA)	Approche de redevabilité sociale et de renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC) à prendre des mesures collectives et à contrôler la fourniture des services
Méthode d'évaluation de la durabilité de l'impact du programme (PISAM)	Apporte une compréhension des éléments contextuels les plus importants qui influent sur la durabilité des impacts de certains programmes

Des 149 communes de la zone d'intervention du GOLD (couvrant 4 régions administratives, 13 départements) le Consortium a conduit le processus de choix des Collectivités territoriales dans un contexte stratégiquement important et politiquement sensible. Huit CTs ont été choisies selon les critères suivants :

- Leadership et engagement du Maire
- Bon niveau d'implication des populations dans les activités développées par le Conseil Municipal
- Part des secteurs de la santé, de l'éducation, de la sécurité alimentaire et de l'eau/assainissement dans le budget de la CT
- Efforts de mobilisation des ressources financières
- Niveau de coordination et effort de synergie des programmes intervenant dans la CT
- Organisation de la Commune (Nombre de réunions annuelles, Nombre de délibérations, Fonctionnement des commissions techniques, etc.)

#### **1. Coordination et Intégration des interventions soutenues par l'USAID**

*« Seul on va vite, ensemble nous allons loin. »  
(Proverbe)*

La stratégie du Programme est conçue pour renforcer la démocratie, les droits et la gouvernance et pour favoriser une forte intégration dans tous les secteurs. GOLD agit en tant que facilitateur, identifie les possibilités de collaboration et les contraintes de gouvernance systémiques qui empêchent les programmes de donateurs d'atteindre des résultats sectoriels et renforce la capacité des CT à assumer leurs rôles et leurs responsabilités.

Durant cette Première année de mise en œuvre, le Programme s'est investi essentiellement dans la conception et l'adaptation de mécanismes de coopération et de partage d'information pouvant faciliter l'intégration des interventions des différents acteurs (Institutions publiques, Projets USAID et autres Programmes de développement, etc.). Cette démarche représente un investissement important, pour mutualiser les ressources (humaines, logistiques et financières), optimiser les impacts des diverses initiatives et assurer une meilleure pérennisation des résultats acquis.

## Volet 2 : Attractivité territoriale, droits humains, résilience communautaire

Plus de cinquante ans après leur accession à l'indépendance, la plupart des pays africains accusent encore un retard dans le développement économique et social marqué par des structures productives peu performantes, la montée du chômage et du sous-emploi et un accès insuffisant et déséquilibré et non équitable aux services sociaux de base. Pour inverser cette tendance lourde et s'inscrire dans une trajectoire de développement économique et social inclusif, beaucoup de pays mettent en œuvre des Plans Cadre de développement pour l'émergence économique aux horizons 2025/2035. Cette volonté ne peut durablement prospérer sans intégrer la dimension territoriale.

Le territoire est devenu un acteur majeur des dynamiques socioéconomiques. Dans un contexte de renforcement de la décentralisation, aucune approche de développement socioéconomique ne peut prospérer en dehors du potentiel territorial énorme pour trouver des réponses locales adaptées et durables. Sous ce rapport, il est important de renforcer davantage l'attractivité territoriale afin de prendre en charge les questions d'insécurité de toutes sortes (insécurité alimentaire, montée des radicalismes et des extrémismes), favoriser la résilience, l'accès équilibré et satisfaisant aux services sociaux de base et valoriser les potentialités économiques pour servir de leviers de développement socioéconomique.

Dans ce volet, l'accent est mis sur les services sociaux de base en quantité et de qualité pour le plus grand nombre. Il œuvre à la promotion des droits des citoyens ; à l'apprentissage et à l'appropriation des règles de gouvernance sociale et politique, et, à l'accès aux services sociaux de base. Dans son esprit et sa démarche, cet axe postule une citoyenneté plus active et un devoir de surveillance et de maintenance des infrastructures et autres équipements urbains. Les initiatives majeures conduites par ECOPOP au cours de l'année écoulée ont porté sur le projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'adaptation au changement climatique et le Projet d'Appui au Développement Social Urbain Durable des quartiers, à la vie association et la Promotion de l'Emploi des Jeunes (URBAPEJ) et le Projet Énergie.

Ces différents projets ont pour objectifs communs de soutenir et d'accompagner la mise en œuvre d'initiatives locales et/ou nationales de développement à travers l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations.

### I. GESTION DES EAUX PLUVIALES ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP) est mis en œuvre dans les départements de Pikine et Guédiawaye, par l'Etat du Sénégal avec le concours financier de la Banque Mondiale et du Fonds Nordique. L'Agence de Développement Municipal (ADM) assure l'exécution du PROGEP. Le PROGEP vise à sécuriser de manière durable les établissements humains et les activités socioéconomiques et à améliorer les conditions de vie des populations.

Prévu pour une durée de cinq ans (2013-2017), le PROGEP comporte essentiellement quatre (4) composantes :

- **Composante A** : le renforcement des capacités de gestion du drainage des eaux pluviales ainsi que l'intégration de la dimension risque d'inondation dans la planification urbaine ;
- **Composante B** : le développement d'infrastructures prioritaires de drainages primaires des eaux pluviales ;

- **Composante C** : la promotion de l'engagement des organisations communautaires dans la réduction des risques d'inondation et l'adaptation au changement climatique.
- **Composante D** : le management, la coordination et le suivi évaluation du projet.

Le PROGEP réalise des ouvrages de drainage (bassins, canaux, rues pavées) des eaux pluviales vers la mer suivant une logique de bassin versant. En effet, le tracé des ouvrages de drainage suit les voies naturelles de ruissellement des eaux pluviales. La réalisation de ces ouvrages de drainage nécessite un engagement des communautés et des municipalités dans une perspective de fonctionnalité durable. ENDA ECOPOP accompagne la mise en œuvre du PROGEP avant, pendant et après les travaux dans les communes du secteur communément appelé Dalifort – Thiourour : Dalifort Foirail, Hann Bel Air, Djeda Thiaroye Kao, Médina Gounass, Wakhinane Nimzatt, Yeumbeul Nord et Yeumbeul Sud. Dans le but de promouvoir la mobilisation des acteurs communautaires et institutionnels locaux, dans la réduction des risques d'inondation et l'adaptation au changement climatique, plusieurs objectifs intermédiaires sont visés dans la mission d'accompagnement du PROGEP par ENDA ECOPOP. Il s'agit principalement de :

1. Permettre aux Villes et aux organisations communautaires d'être associées dans tout le processus de mise en place des réalisations prévues ;
2. Assurer une bonne mobilisation sociale et une appropriation adéquate des réalisations du PROGEP par les acteurs ;
3. Assurer l'accompagnement social de la mise en place des infrastructures de drainage;
4. Assurer la pérennité et la viabilité des ouvrages réalisés par la mise en place d'outils de promotion de stratégies participatives d'entretien et de maintenance, ainsi que celles de gestion des zones non aedificandi ;
5. Appuyer les organisations communautaires dans l'identification, la formulation et l'exécution des projets d'investissement communautaires visant à contribuer à l'atteinte des objectifs du PROGEP.

Cet accompagnement de ENDA ECOPOP a permis d'enregistrer un certain nombre de résultats, à savoir :

- Plus de 30.000 personnes (hommes, femmes, jeunes et enfants) ont été mobilisées autour de la réalisation des travaux et sensibilisées sur la pérennisation des ouvrages ;



- formulation de vingt et un (21) dossiers de projets d'investissement communautaires (PIC) participatifs avec un avis de non objection (ANO) de la Banque Mondiale. Ces dossiers de PIC sont de différentes natures pour un budget de plus de 500 millions : aménagements, espaces publics de détente, Eclairage public, Parcours sportifs, puisards collectifs. Les populations de plus de 100 quartiers des communes du PROGEP sont bénéficiaires de ces PICs. Ces projets, en améliorant le cadre de vie des populations, visent à renforcer à la fois la fonctionnalité des ouvrages de drainage et la capacité des communautés dans la réduction des risques liés aux inondations et dans l'application des mesures d'adaptation aux changements climatiques.
- Dix (10) Comités locaux d'initiatives pour la lutte contre les inondations et l'adaptation aux changements climatiques (COLIGEP) ainsi que trente et une (31) Cellules de veille et de gestion des PICs (CGP) ont été structurés dans les communes.
- Renforcement des compétences techniques et des capacités matérielles de trente deux (32) organisations communautaires de base (OCB) pour la préservation de la salubrité des quartiers ;
- Le renforcement des compétences de neuf (9) Comités locaux et commissions municipales dans la maîtrise d'œuvre pour une gestion durable des ouvrages d'assainissement et des zones non aedificandi ;
- L'appropriation locale du PROGEP traduite par des activités communautaires de nettoyage, d'entretien, de surveillance et visites d'inspection ;

ENDA ECOPOP reste mobilisée dans l'assistance technique à la réalisation des ouvrages du PROGEP et des PICs pour une capacité accrue de la résilience des populations des départements de Pikine et Guédiawaye. Cet accompagnement est articulé autour d'un programme de renforcement des capacités des acteurs institutionnels et communautaires pour une gestion durable des infrastructures d'assainissement et des zones non constructibles.

Cette intervention d'ENDA ECOPOP s'inscrit dans une perspective de « villes durables » dans un contexte de changement climatique. En effet, les différentes projections climatiques soulignent une régularité et une accentuation d'évènements extrêmes tels que les inondations. Ces évènements auront des impacts sur les villes qui devront s'y adapter. Cela nécessitera sans doute l'adoption de stratégies différentes qui épouseront les orientations des Objectifs de Développement Durable (ODD) et les résolutions du COP 21, en fonction des vulnérabilités, des capacités et de la gouvernance locale politique, économique et surtout infrastructurelle des villes.

Au demeurant, la prise en compte des caractéristiques des villes dans la nécessaire adaptation au changement climatique se trouve aussi dans le prolongement d'une démarche d'intégration des principes d'équité et de justice sociale et spatiale qui soutendent le droit à la ville et sa Charte universelle. Car aujourd'hui la majorité de la population mondiale vit dans les villes où les injustices et inégalités sociales, urbaines et spatiales se développent et sont dénoncées par Habitants, Forums sociaux, Organisations internationales et autres Syndicats communautaires dont les propositions convergent vers plus de justice sociale, spatiale et environnementale dans les territoires urbains.

C'est justement dans cette perspective de recherche de réponses au changement climatique et lutte contre les inondations, que les communautés du PROGEP développent des projets d'investissement communautaires (PIC) participatifs avec l'accompagnement de ENDA ECOPOP. C'est le cas du projet d'aménagement de la zone de Nietty Mbar (commune de Djeda Thiaroye Kao en banlieue de Dakar). Ce quartier longtemps sujet à des inondations, est aujourd'hui mis hors d'eau avec l'engagement des populations dans la réalisation de bassins de drainage d'eaux pluviales et leur aménagement pour une meilleure fonctionnalité et intégration dans le tissu urbain.



Figure Autorités municipales et Comités locaux engagés dans le PROGEP (ex. Djeda Thiaroye Kao)



Figure Populations bénéficiaires du PROGEP engagées dans l'entretien et la maintenance des ouvrages de drainage

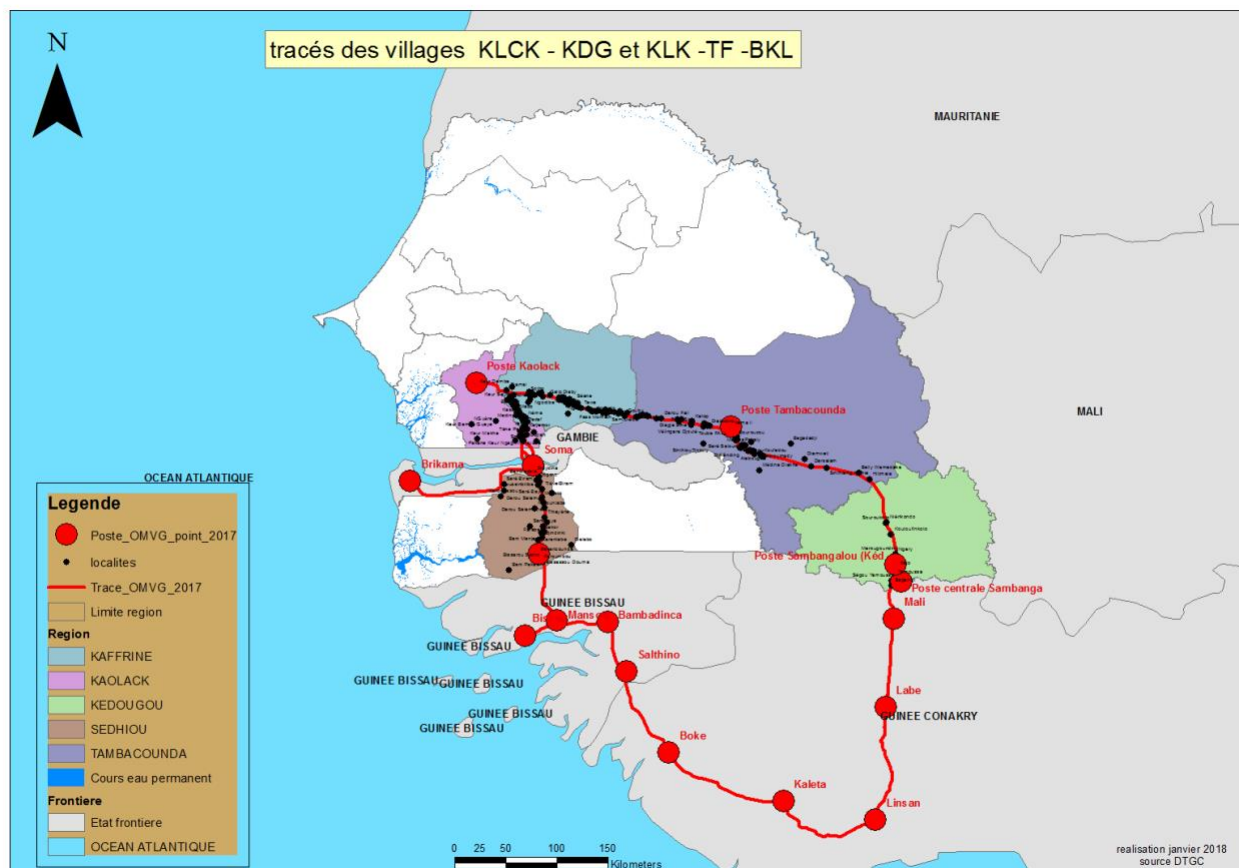
## II. ACCES A L'ENERGIE

L'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG) a prévu d'optimiser les ressources du fleuve partagé par les quatre (4) pays membres que sont la Guinée Bissau, la Guinée Conakry, la Gambie et le Sénégal. Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'Aménagement hydroélectrique des barrages de Sambangalou sur son bassin versant au Sénégal et de Kaléta en Guinée, l'OMVG ambitionne de réaliser un Projet Energie comportant une composante Ligne interconnexion d'une longueur de 1677 km reliant les pays dont 702 km de réseaux au Sénégal et 15 postes. Les travaux de la Ligne interconnexion prévus dans la partie sénégalaise, entre Kaolack et Kédougou et Kaolack et Tanaff, entraineront la réquisition d'emprise avec des pertes foncières en terres arables, cultures annuelles, arbres et revenus.

L'ONG ENDA ECOPOP intervient aux côtés de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) pour accompagner la composante non infrastructurelle de sensibilisation et d'indemnisation des personnes touchées par le projet au Sénégal. Aux fins de procéder aux estimations nécessaires à l'indemnisation correcte des personnes affectées par le projet (PAP), des enquêtes parcellaires sont conduites dans les zones d'intervention.

Cet accompagnement a porté sur les volets d'activités sur la sensibilisation et information déroulée durant décembre 2017, le long du tracé de la ligne interconnexion (Birkelane – Kédougou et Birkelane – Tanaff) comportant les villages impactés. Dans ce cadre, tous les villages concernés et situés dans les cinq régions de Kaolack, Kaffrine, Tambacounda, Kédougou et Sédhiou situés dans les emprises de la ligne d'interconnexion ont été couverte afin d'apporter aux populations impactées les informations utiles et nécessaires et les mobiliser pour la réussite des phases ultérieures du Projet Energie.





### Différentes activités phares de la mission de sensibilisation

<p>Etape 1 : Préparation de la mission</p> <p>Activité 1 : Atelier de mise à niveau des superviseurs et des animateurs sur le projet Energie composante ligne interconnexion. Il a permis de lancer les opérations d'information et de sensibilisation des acteurs locaux.</p>	<p>Consistance</p> <p>La session visait à renforcer les équipes de sensibilisation pour une mise en œuvre du programme de communication préparant la venue des enquêteurs pour le recensement des PAP/OMVG. Les superviseurs et animateurs des équipes d'animation ont bien compris le processus de communication sociale portant sur l'approche de sensibilisation des populations avec les messages prévus, sur le maniement des outils et sur l'évaluation des séances d'animation. Les superviseurs et animateurs sont conscientisés sur leurs rôles et responsabilités et sont capables à leur tour de mettre à niveau les relais sur l'approche de sensibilisation des populations dans les zones d'intervention.</p>
<p>Activité 2 : Réunions de cadrage de la mission de terrain avec les superviseurs et animateurs chargés de dérouler les animations de sensibilisation sur le terrain.</p>	<p>Tenue au premier jour de démarrage des opérations de sensibilisation, elle a permis de cadrer les interventions sur le terrain avec les différents membres des équipes de sensibilisation. Les différents outils de sensibilisation ont été mis à la disposition des équipes (t shirts, casquettes, dépliants, fiches techniques).</p>
<p>Activité 3 : Mise à niveau des relais communautaires sur la mission par les animateurs.</p>	<p>Les relais communautaires mobilisés sur les sites d'intervention ont été mis à niveau par les superviseurs et animateurs sur les modalités techniques de sensibilisation des populations</p>

<b>Activités 4</b> <b>Information et sensibilisation des autorités et des populations concernées</b>	Des visites de contact ont été organisées auprès des autorités administratives et locales des zones d'intervention, aux fins de les informer de la mission et de bénéficier de leur implication dans les opérations. Des réunions d'information ont été tenues dans les différents villages cibles des zones d'intervention pour toucher directement les populations concernées
---	--

### III. YTAG : UN SYSTEME INTEGRE ET COLLABORATIF POUR AMELIORER LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES, RENFORCER LA TRANSPARENCE ET LUTTER CONTRE L'EVASION FISCALE

Selon une Étude<sup>3</sup> sur la décentralisation financière, l'Afrique est la région du monde où le niveau de mise en commun des ressources en vue de l'action publique est le plus faible. Les prélèvements fiscaux et parafiscaux n'excèdent nulle part les 17% du PIB. Ils tournent en règle générale autour de 10% dans la majorité des pays africains, alors qu'ils se situent à des niveaux avoisinant 20 à 25% en Amérique latine, et 40% à 50% dans les pays de l'OCDE » (François Paul Yatta, 2000).

En Afrique, l'autonomie des collectivités territoriales à laquelle devra aboutir les processus de décentralisation, implique une mobilisation accrue des ressources financières. Ces dernières contribuent non seulement à renforcer les capacités de financement des projets locaux et la gestion du développement local, mais aussi à assurer un niveau satisfaisant de services sociaux de base aux populations locales. Cependant, la mobilisation des recettes fiscales demeure problématique au niveau de la plupart des collectivités locales africaines pour plusieurs raisons : (i) un système de collecte obsolète faisant souvent l'objet de fraude et d'évasion fiscale; (ii) une absence de contrôle efficace des recettes collectées ; (iii) un déficit d'information du contribuable et de communication sur l'usage des ressources financières locales collectées ; (iv) une absence de transparence sur la chaîne fiscale et de communication sur les recettes mobilisées sur le territoire.

Au Sénégal, à l'image de plusieurs pays d'Afrique, la décentralisation financière et le financement du développement local restent une préoccupation majeure pour les autorités locales. Au cours des

dernières années, les transferts financiers de l'Etat fluctuent, en moyenne, autour de 5% du budget public par année. La mobilisation des ressources propres reste très faible comme en témoigne le Président de l'Association des Elus Locaux du Sénégal : *"la réforme de la fiscalité locale doit aller dans le sens d'une plus grande responsabilisation des élus locaux. Il faut bien reconnaître que de la définition des rôles jusqu'à la collecte, toute la chaîne est totalement maîtrisée par l'administration. Les maires que nous sommes, avons parfois l'impression que ce sont de simples contacts pour bénéficier d'une information, tout au plus, que nous pouvons avoir avec les comptables publics. Guère plus ! Nous ne pouvons pas déterminer l'action de la collecte, encore moins, avoir un mot à dire sur l'efficacité des services qui s'en chargent ou même sur leur évaluation"*<sup>4</sup>.

Partant de l'hypothèse qu'une bonne décentralisation financière devrait d'abord reposer sur la mobilisation effective de recettes propres des collectivités, il paraît, dès lors urgent, pour consolider la décentralisation de mettre en œuvre des solutions innovantes au profit des

<sup>3</sup>- PDM & Club du Sahel : « **financement de la décentralisation et du développement local** » juin 2001, 17 p  
- François-Paul Yatta : « **la décentralisation financière en Afrique** », Windhoek, Mai 2000, 9 pages

<sup>4</sup> Journal quotidien "le Soleil" du 7 juillet, page 07.

collectivités locales africaines pour la mobilisation de la fiscalité locale. C'est dans ce contexte qu'Enda ECOPOP, une organisation non gouvernementale basée au Sénégal a mis en place un nouveau dispositif technologique collaboratif dénommé "YTAX" (Yelen TAXE). Une telle innovation, constitue également une avancée pour l'insertion efficace et efficiente des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les stratégies de développement local l'ancrage de villes collaboratives.

### 1. Le dispositif YTAX

Le dispositif technologique YTAX est un système intégré de collecte des taxes communales. Il a été conçu pour améliorer la gestion des finances locales. Il intègre les différentes opérations susceptibles d'être effectuées par les acteurs intervenant dans la chaîne fiscale locale. De manière spécifique, YTAX permet de :

- Identifier et fiabiliser l'assiette fiscale dans les collectivités territoriales
- Assurer un contrôle et meilleure transparence/redevabilité sur la chaîne fiscale
- Communiquer à temps réel, entre différents acteurs de la chaîne fiscale, les données financières collectées
- Collecter et enregistrer les différentes taxes communales.

Le système est composé de différents modules pour *i)* Cartographier systématiquement les différents acteurs (grâce à une géolocalisation des agents collecteurs et des contribuables) et fiabiliser l'assiette fiscale de la commune ; *ii)* Collecter et enregistrer les différentes taxes communales qui seront régulièrement mises à jour grâce à des états financiers fiables générés, avec le report et le recouvrement de la fiscalité des communes qui pourront être effectués ; *iii)* Rendre transparente la chaîne fiscale et partager l'information financière auprès des acteurs clés du système que sont les représentant l'Etat, les autorités locales et les populations.



Le système est composé d'un **terminal** détenu par le collecteur de taxes et d'un **programme serveur accessible** à la Perception Municipale (Service déconcentré du Ministère de l'économie et des finances) permettant au Receveur-Percepteur Municipal d'avoir un contrôle systématique sur l'activité de collecte des taxes et au Maire pour lui permettre d'avoir une visibilité sur les taxes collectées sur le territoire communal.

Le **terminal** inclut à la fois un téléphone portable doté d'une puce 3G et une mini-imprimante. La technologie 3G permet une connexion online par un accès mobile et un transfert systématique des données du collecteur auprès des services compétents. L'accès mobile peut se faire aussi en offline si la zone n'est pas couverte par le réseau internet.

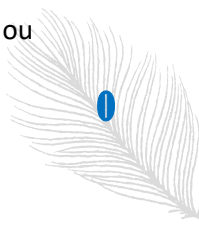
Le **programme serveur** est connecté à partir d'un simple accès à internet et une navigation web sécurisée. Cette interface reçoit systématiquement les opérations de collecte effectuées sur le terrain. Le Receveur Municipal peut enregistrer et gérer les comptes et profils des utilisateurs (identification des agents collecteurs recrutés) et le Maire peut, s'il le désire, enregistrer et gérer les profils des contrôleurs (recrutés au sein des conseils de quartiers) qui seront chargés d'assurer le contrôle de l'effectivité de la collecte

des taxes. Ce système est évolutif et peut intégrer facilement d'autres modules, tel le mobile banking, en fonction des besoins spécifiques des acteurs de la finance locale.

## 2. ... son fonctionnement...

Dès l'adhésion de la commune à YTAX, les différents acteurs intervenant dans la gestion des taxes communales sont identifiés et enregistrés dans le système par l'Agent de l'Administration en charge de la fiscalité. Chaque acteur dispose ainsi d'un compte utilisateur. C'est la création de compte qui permettra au système d'affecter des droits aux utilisateurs. Une fois les droits affectés, la collecte peut commencer.

- Le **Percepteur et Responsable Hall et Marché**, sont dotés d'une interface d'administration accessible via n'importe quel ordinateur ou tablette. Ils peuvent, grâce à une navigation sécurisée, assurer le contrôle et le suivi des opérations de collecte effectuées par chaque collecteur. En fin de journée ils pourront imprimer l'état de chaque collecteur pour faciliter et rendre fluide le versement des deniers.
- Le **Maire**, grâce à un accès à internet et une navigation web sécurisée (sur ordinateur ou

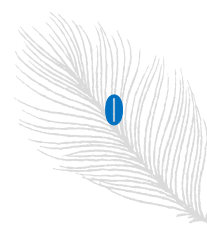
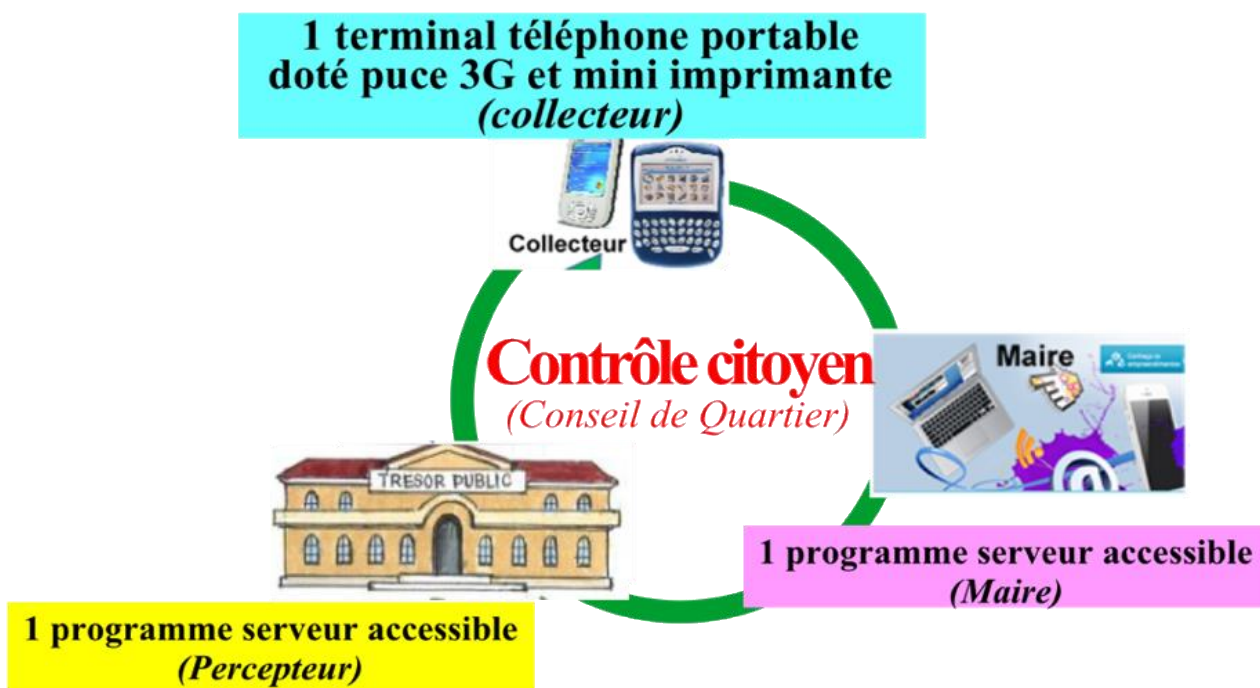


tablette) peut suivre les opérations de collecte et avoir une information à temps réel des ressources fiscales collectées sur le territoire communal.

- Le **collecteur**, est payé par l'autorité locale et mis à disposition de l'administration fiscale. Il est doté du terminal (téléphone portable et mini imprimante) et passe auprès des contribuables pour récupérer les taxes déjà codifiées par une délibération municipale. Chaque assujetti reçoit, contre paiement de la taxe, un reçu comportant un numéro unique qui permettra ultérieurement le contrôle. En délivrant le reçu, le système géo localise aussi bien le collecteur que le contribuable qui sont enregistrés et codifiés dans le système. Le reçu fourni remplace (ou complète) les reçus traditionnellement délivrés par les collecteurs.

- Le **contrôleur** est mobilisé par l'autorité locale au sein des conseils de quartiers (association citoyenne). Il est doté du téléphone portable et peut passer après le collecteur pour vérifier l'effectivité de la collecte. Pour ce faire, il introduit le numéro du reçu délivré par le collecteur et détenu par le contribuable. Cette opération lui permet de vérifier de la collecte, d'identifier les contribuables éventuellement omis par le collecteur et de fiabiliser l'opération de collecte et l'assiette fiscale.


L'ensemble des données collectées seront enregistrées et stockées sous forme de base de données fiables. Le système peut servir également aux contribuables à payer directement leurs taxes.



### 3. Les avancées, limites observées et élargissement du système


L'expérimentation de YTAG a permis de stabiliser des acquis dans les communes pilotes sénégalaises. A Mbacke (dans la région de Diourbel au Centre du Sénégal), le dispositif collaboratif a permis de booster le recouvrement des taxes (cas de la taxe d'Occupations sur la Voie Publique) qui est passée d'un montant moyen quotidien de 87usd à 630 usd après 03 mois d'expérimentation.

Dans la commune de Dalifort (banlieue de la capitale Dakar), le système a été appliqué sur les taxes journalières du marché, les taxes du parc des ruminants de la Société de Gestion des Abattoirs du Sénégal (SOGAS) et les taxes journalières sur les Occupations sur la Voie Publique. Pour cette dernière taxe, le montant moyen collecté par journée qui était de 162.170 francs CFA (environs 285usd/jour), est passée à 825.790 francs CFA (1448usd/jour) au bout d'un mois d'expérimentation.

Choisissez une date ▼ recherche 

### Collectes de Aout 2015

Taxes	Montant Total (FCFA)	Mois
TOTAL	162170	Aout 2015

Choisissez une date ▼ recherche 

### Collectes de Septembre 2015

Taxes	Montant Total (FCFA)	Mois
TOTAL	825790	Septembre 2015

La mise en place dispositif collaboratif a permis d'améliorer la transparence dans la fiscalité locale à travers une meilleure détermination de l'assiette fiscale et recouvrement plus efficient des taxes locales, une fiabilisation par la géolocalisation des contribuables, la constitution d'une base de données de l'ensemble des contribuables présents sur périmètre de la communal, l'implication des citoyens à travers leurs conseils de quartiers pour la fiabilisation de l'assiette fiscale et la sécurisation et la sensibilisation des contribuables pour une meilleure citoyenneté fiscale.

A ces acquis, s'ajoutent quelques difficultés, dont la déficience dans la collaboration des agents collecteurs des villes. Ces derniers qui souvent ont un très faible niveau d'études rendant souvent difficile la manipulation des kits par agents collecteurs, la faible collaboration des percepteurs et receveur municipaux (agents déconcentrés de l'administration fiscale et les ministères en charge des finances.

Capitalisant les enseignements de cette expérimentation l'élargissement s'est poursuivi dans 04 communes pilotes dans les région d'intervention du Programme GOLD. Au cours de

l'année 2017, les activités majeures suivantes ont été menées :

- Réunion de travail technique avec le percepteur-payeur principal,
- Réalisation d'un Baseline (diagnostic) : L'état des lieux est fait dans les 08 communes pilotes (Koumpentoum, Missira, Salemata, Dindifelo, Médina-Chérif, Bagadadji, Bambali et Tanaff) et dans les locaux des Trésoreries Paieries Régionales du Programme USAID-GOLD,
- Analyse des résultats sur le plan technique, technologique et fiscal,
- Tenue des ateliers régionaux de restitutions et de validation des résultats des diagnostics à Tambacounda, Kédougou, Kolda et Sédhiou),
- Sélection et validation des communes d'expérimentation suivantes : Koumpentoum, Dindéfelo, Bagadadji, Tanaff,
- Appui à l'actualisation de la base des contribuables selon le zonage,
- Témoignages positifs des acteurs : *maires, secrétaires municipaux, percepteurs, agents collecteurs, surveillants des halls et comptable, etc.*,
- Ces différents acteurs rencontrés ont une perception favorable à l'expérimentation de l'outil de collecte numérique YTAG,
- Et ont affirmé leur disponibilité et leur pour relever le défi de la mobilisation des ressources propres et la gouvernance financière,
- Acquisition matériel et équipements Ytag : serveurs, terminaux, rouleaux papiers, supports ordinateurs, écrans plats,
- Déploiement du système Testing du système.

Au total, la dématérialisation de la collecte des taxes locales (valeurs inactives), commence par une situation de référence validée au plan financière, technique, technologique et énergétique au sein des municipalités et des services des receveurs-payeurs régionaux. Une fois que ces baselines ont été réalisés, des ateliers régionaux ont été organisés au cours desquelles les résultats de la SDR et de la fonctionnalité du

système numérique de collecte YTAX ont été discutés et validés. Avec la présence de tous les acteurs locaux et territoriaux (élus locaux, autorités administratives, services techniques dont les receveurs municipaux, société civiles...), des questions techniques, de sécurisation et de fonctionnalité du système ont été posés et répondus.



#### **IV. APPUI AU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN DURABLE DES QUARTIERS, A LA VIE ASSOCIATIVE, EMPLOYABILITE ET EMPLOI-JEUNES DE DALIFORT FOIRAIL AU SENEGAL - PROJET URBAPEJ DALIFORT -**

Les stratégies d'insertion socioprofessionnelle des jeunes se multiplient depuis de nombreuses années mais les résultats restent encore en deçà des attentes des cibles. La problématique de l'emploi des jeunes mérite d'être suffisamment prise en charge en diversifiant les perspectives et les modalités par une meilleure contribution des collectivités territoriales. De ce point de vue, les territoires peuvent être des cadres appropriés pour la création d'emplois durables pour les jeunes. Dans cette perspective, il se pose alors les défis d'une part du renforcement de leur employabilité par l'adéquation entre les formations reçues et les potentialités locales et d'autre part de l'assistance requise à l'économie sociale et solidaire qui a un fort potentiel d'emplois.

La politique de décentralisation au Sénégal, se révèle une alternative crédible en faveur du développement socioéconomique aux échelles locale et nationale, pour partie en raison des capacités productives des centres urbains. Mais si les compétences des villes sont ainsi renforcées en matière de gestion urbaine, leur rôle est cependant limité par la faiblesse de leurs capacités techniques et financières. Désormais autonomes, ces villes et collectivités territoriales sont obligées de développer de nouvelles approches pour résorber leurs nombreux dysfonctionnements consécutifs à la croissance urbaine mal maîtrisée.



Dalifort est l'une des seize (16) communes de la Ville de Pikine, située dans une position tampon entre la Ville de Dakar et sa banlieue Pikine. Elle fait face aux défis urbains : irrégularité de l'habitat, chômage des jeunes, insécurité, environnement dégradé, faiblesse des ressources techniques et financières, etc.

Le projet UrbaPEJ-Dalifort est initié en 2016 par Enda ECOPOP, avec le soutien de Cities Alliance.

Le Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU HABITAT) et la Banque Mondiale, pour améliorer les conditions de vie des populations par l'engagement et la mobilisation communautaire. Le projet s'inscrit dans le prolongement des conclusions du forum-réponse de Dalifort à la problématique des inondations, de l'insécurité et l'amélioration des ressources locales.

Le projet UrbaPEJ-Dalifort vise à promouvoir l'emploi et l'employabilité par l'insertion socio-professionnelle des jeunes et lutter ainsi contre la pauvreté urbaine par l'affermissement de la vie communautaire, l'amélioration du cadre de vie urbain et de la sécurité publique des populations de la ville de Dalifort. Le projet s'articule autour i) du Renforcement des compétences des cadres associatifs et communautaires ; ii) de l'appui et accompagnement des initiatives socioéconomiques ; et iii) de l'assainissement /cadre de vie.



### Approche de mise en œuvre

L'approche de mise en œuvre du projet UrbaPEJ-Dalifort est basée sur l'inclusion et la participation des acteurs institutionnels et communautaires dans toutes les étapes du processus, de même que co-production dans la conception, la mise en œuvre et le suivi évaluation des activités.

L'innovation dans la mise en œuvre du projet est perceptible dans la délégation de gestion des sous-projets aux associations de jeunes regroupées dans la FEDAF (Fédération des Associations de Dalifort Foirail). Ceci dans un but de renforcer la participation citoyenne et les dynamiques communautaires dans la gestion des affaires publiques locales.

### Principaux résultats et acquis

Au bout de deux ans de mis en œuvre, les résultats majeurs suivants ont été atteints :

- Renforcement des compétences des jeunes et des femmes dans plusieurs domaines : création et gestion des micros entreprises, assainissement, exploitation d'équipements urbains, micro jardinage, maraichage, transformation des fruits et légumes, pâtisserie, sérigraphie.
- Amélioration du cadre de vie des populations et des conditions des jeunes grâce à la création d'emplois avec des activités environnementales et socioéconomiques (case foyer ; lutte contre les encombrements urbains et l'insécurité, propreté des quartiers, entretien et maintenance des équipements)



- Renforcement des solidarités et interactions entre les différents acteurs de la ville avec une plus grande implication des groupes vulnérables dans la gestion urbaine locale à travers les Vingt et un (21) Conseils De Quartiers (CDQ) installés et formés sur leurs rôles et responsabilités dans la gestion publique locale.



- L'appui aux initiatives socioéconomiques des jeunes femmes (agriculture urbaine et valorisation de produits locaux, activités génératrices de revenus, dotation de chaises, matériel d'entretien, sonorisation, bâches aux jeunes de la FEDAF)
- Dotation en matériel de pâtisserie, sérigraphie, teinture, fabrication de savon et de javel aux femmes.



- Production, gestion et partage des savoirs issus du projet avec les jeunes, les autres acteurs de la ville et d'autres collectivités locales urbaines.

### Enseignements majeurs tirés

- Forte collaboration entre les institutions publiques (mairie, services techniques) et les associations citoyennes à toutes les étapes de conception, mise en œuvre, suivi et évaluation du projet et des réalisations, à travers une approche de coproduction et Partenariat-Public-Privé-Communautaire (PPPC). Cela a fortement contribué à la décrispation et pacification des relations entre élus et citoyens.
- Appui à l'employabilité, création d'emplois et développement d'activités génératrices de revenus
- Amélioration de la salubrité des quartiers, grâce à une dynamique collective de prise en charge de la gestion des déchets ménagers par les populations
- Raffermissement des lieux sociaux avec l'installation des conseils de quartiers,
- Un sentiment de sécurité plus développé chez les populations ;
- Raffermissement de l'engagement et la mobilisation citoyens autour de la gestion des affaires locales.

## Volet 4 : CAPACITES, PLAIDOYER, INFLUENCE ET RESEAUTAGE

### I. DES SUPPORTS DIDACTIQUES au SENEGAL...

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet BPS, des guides et manuels de formation adaptés au contexte sénégalais et répondant aux objectifs du projet en matière d'information, de sensibilisation et de formation des autorités administratives, élus et acteurs locaux ont été conçus. Il s'agit, comme indiqué dans les rapports précédents, des supports qui vont renforcer les capacités des cibles du Projet BPS sur la participation citoyenne et la planification locale, la budgétisation et la gestion des affaires locales.

Ces supports sont :

- ✚ le Guide Budget Participatif sensible au changement climatique,
- ✚ le Guide Budget Participatif sensible au genre,
- ✚ le Guide Budget Participatif enfants et jeunes,
- ✚ le Guide méthodologique pour la mise en œuvre du Budget Participatif
- ✚ le Guide pratique sur la Prévention et lutte contre la corruption dans les collectivités Territoriales et les communautés,
- ✚ le Manuel du leadership local,
- ✚ le Manuel de formation Droits humains et Citoyenneté.



## II. ... ET AU MALI POUR PROMOUVOIR LA PARTICIPATION ET ENGAGEMENT CITOYEN DANS LA GESTION PUBLIQUE LOCALE

Au lendemain de la crise qu'à le Mali, la communauté internationale en vue de rétablir l'ordre constitutionnel a fortement soutenu les élections ainsi que le processus dialogue et de réconciliation. Ce soutien a conduit à la mise en place des autorités légitimes en 2013 (Président et parlement). Dans le même ordre d'idée la communauté internationale a aussi remis en cause les modalités de l'octroi de l'aide, lors du sommet de Bruxelles en 2013 en contribuant significativement à un plan de relance fondé sur deux principes fondamentaux :

- La refondation de la société, la gouvernance et la relance de l'économie locale pour 1% de l'aide
- L'appui aux échelons régionaux et locaux afin de toucher directement les communautés à travers la délivrance des services sociaux et le soutien aux initiatives locales de développement économique pour 30%.

Ces principes partent du fait que la mise en œuvre de la décentralisation dans notre Pays depuis 1999, a certes fait des avancées significatives, mais à l'heure du bilan il s'est avéré qu'il existait dans le processus des insuffisances minutieusement étudiées lors des états généraux sur la décentralisation. Les recommandations qui en sont issues placent les jalons de la recherche de solutions dont l'Etat et ses partenaires au Développement s'attèlent à matérialiser. Toutefois, malgré ces insuffisances, la décentralisation apparaît toujours comme une option incontournable dans la recherche d'une meilleure Gouvernance Démocratique du pays ; d'où son renforcement par la régionalisation.

Dans cette vision d'amélioration de la gouvernance, les autorités publiques doivent être plus à l'écoute des populations, et soient plus communicatives avec elles. Cela permet d'assurer la jonction et la confiance entre l'exécutif-les gestionnaires des affaires (le gouvernement central et les collectivités) et les destinataires des services rendus (les populations, les citoyens).

Dans la pratique, la décentralisation reste le chemin d'accès viable à cette gouvernance de proximité. Les élus locaux sont appelés à plus de redevabilité pour s'assurer de la prise en compte des aspirations réelles des populations, et de donner la latitude aux populations de donner leur avis par rapport à la gestion des ressources, à la gestion des affaires locales. L'Etat avec l'appui de ses partenaires a expérimenté maintes procédures dont la restitution des comptes administratifs des collectivités territoriales aux populations. Cette œuvre soutenue notamment par la Coopération Suisse est même à considérer comme une conditionnalité pour mobiliser les fonds mis à disposition des collectivités à travers le système d'appui budgétaire sectoriel décentralisé.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'appui de Enda ECOPOP au Ministère de la Décentralisation et de la Fiscalité Locale, avec l'appui du Bureau de la Coopération Suisse et OXFAM, pour conduire une approche de promotion de la participation citoyenne dans la gestion publique locale au Mali. DE manière spécifique il s'est agi de :

- Élaborer et éditer un guide national de la participation et engagement citoyen dans la gestion publique locale.
- Renforcer les capacités d'intervention des acteurs à la mise en œuvre d'approches de participation et d'engagement citoyen dans la gestion des affaires publiques,
- Définir une stratégie de mise à l'échelle de l'approche de participation citoyenne à l'échelle du Mali.

La première phase du programme conduit courant 2017 a permis de mener les activités suivantes :

1. Mission de cadrage et d'orientation avec les partenaires tenue du 15 au 20 Janvier et a permis d'échanger avec les commanditaires OXFAM Novib et Coopération Suisse, sur les orientations et attentes à cette mission, afin de clarifier les termes de références et mieux

cerner leurs demandes et préoccupations à prendre en compte (voir annexe).

La mission a également permis de rencontrer les autres acteurs étatiques, institutionnels et associatifs afin de mieux cerner les contours de l'intervention et son interaction avec l'environnement réglementaire, sociopolitique et culturel.

A l'issue de ce premier contact avec les commanditaires et acteurs institutionnel, et en fonction des attentes du Ministère de la Décentralisation, il a été retenu de réorienter la mission pour donner au guide un caractère national, qui valorise les expérimentations des divers partenaires au développement qui interviennent auprès du Ministère, dans le domaine de la participation et engagement citoyen.

2. Élaboration du panorama des expériences et des partenaires institutionnels : cette activité s'est déroulée du 29 janvier – 04 février à Bamako et a permis de partager la nouvelle feuille de route et de recadrage de la mission avec les responsables de Oxfam, rencontrer les autorités de la DGCT qui devront assurer l'ancrage institutionnel de la mission d'élaboration du Guide de la participation et engagement citoyen, de même que l'Association des Municipalités du Mali (AMM) avant de visiter les expériences d'audition des membres du Conseil Régional à Sikasso et l'audition des membres des Comités de veille citoyenne et des Comités de Développement de Quartiers qui conduisent un contrôle citoyen de l'action publique (CCAP). Pour clôturer la mission une Réunion de partage et validation de la feuille de route avec la Direction Générale des Collectivités Territoriales pour désigner le point focal au sein de la DGCT qui sera chargé d'assurer la liaison avec OXFAM pour le processus d'élaboration du guide.

3. Visite expériences et rencontres avec les partenaires terrain tenue du 19 février au 05 Mars. Cette mission a permis de visiter à Mopti des initiatives et projets de participation et engagement citoyen soutenus par la Coopération Suisse, la GIZ, Oxfam et la Banque Mondiale, Near East Foundation (NEF), Enda Mali.

De retour à Bamako, des partenaires intervenant dans le secteur ont été rencontré ; il s'agit essentiellement du PNUD, de la GIZ, Coopération Suisse en lien avec la Banque Mondiale dans le cadre du PACUM, l'Agence Belge de Développement au Mali, Coopération du Royaume des Pays Bas au Mali, la Coopération du Grand-Duché de Luxembourg. Ces rencontres avec les partenaires ont permis de mesurer les convergences à construire et les positionnements sur le processus de participation et engagement citoyen dans la gestion publique locale.

4. Atelier de restitution et partage du Sommaire du guide s'est tenu dans la salle de réunion de la DGCT et a regroupé des différents partenaires intervenant dans le secteur. Au cours de la rencontre, le sommaire a été stabilisé de même que l'ébauche de la feuille de route pour la conduite de la mission.

5. Rencontre d'échange avec les partenaires s'est tenue du 11/06 - 13/06. Il a été jugé important de tenir cette mission à la suite des mutations institutionnelle intervenu au niveau du Ministère de la Décentralisation et de la Fiscalité Locale. Cette mission a permis d'échanger avec les membres du Comité Technique, d'élaborer les termes de référence du comité, clarifier les rôles et responsabilités des parties prenantes et de procéder à la validation du plan d'action et la feuille de route (voir annexe)

Dans le volet 2 : Un guide de participation citoyenne à la gestion des affaires locales est élaboré et diffusé

6. Elaboration 1er Draft du guide la participation citoyenne : cette activité s'est tenue à domicile du consultant et a permis d'élaborer le premier draft du guide qui a été envoyé au membre du Comité technique afin de recueillir leur avis et observations. Des réactions ont été envoyées par la Coopération suisse, Oxfam, la Banque Mondiale, la GIZ, la DGCT, etc. ont permis d'avoir une première mouture du guide qui n'est cependant pas fini, car la partie institutionnelle devant être élaborée par la DGCT a tardé à venir. De même les encadrés devant être rédigés par

les partenaires pour illustrer leurs expériences ont tardé.

7. Mission de consolidation des observations sur le Guide APEC et actualisation de la feuille de route avec la DGCT et partenaires s'est

tenu du 01-06 octobre à Bamako et a permis de rencontrer les différents partenaires ayant soumis de observations, de même que quelques membres du comité technique et de la DGCT.



### III. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS RÉGIONALES D'INTERVENTION DES ACTEURS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

A la fin des années 80, la décentralisation est devenue une priorité politique affichée par de nombreux États en Afrique. Les chefs d'états rassemblés à *Aroucha en 1990* ont adopté *la charte africaine pour la participation populaire dans le développement et la transformation*, qui reconnaît la participation du peuple dans les efforts de redressement et de développement de l'Afrique et insiste sur

l'importance de l'information des élus et décideurs locaux sur le bienfondé des approches participatives. Depuis lors, plusieurs approches ont été développées pour favoriser la participation des citoyens mais le budget participatif (BP) est celle qui a le plus marqué les acteurs de développement.

Instrument de démocratisation et de gouvernance locale, le budget participatif légitime les décisions publiques qui ne sont plus imposées mais correspondent aux attentes des populations. Les collectivités locales engagées dans la mise en œuvre du BP s'en sortent renforcées. Plus étroitement contrôlés par les citoyens, contraints de présenter des résultats tangibles en matière de développement local, elles doivent témoigner d'une plus grande responsabilité, d'une redevabilité accrue et garantir la transparence dans la mobilisation, l'affectation et la gestion des ressources.

L'expérience la plus célèbre et la mieux réussie est celle de **Porto Alegre**, ville de 1,3 millions d'habitants située à l'extrême sud du Brésil. Le processus a démarré en 1989 avec comme but essentiel de faire en sorte que la population participe activement à l'élaboration et au suivi de la politique municipale qui la concerne. Introduit en Afrique au début des années 2000 (africités 2003), le BP attire de plus en plus

l'attention des gouvernants nationaux et locaux, de la société civile et des organismes de internationaux, qui y voient une plateforme novatrice permettant aux Collectivités Territoriales d'assurer une meilleure prise en charge des ODD, notamment les objectifs 11 « **faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables** » et 12 « **promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes** ». Il est aussi considéré comme un moyen d'appropriation au plan local des enjeux du nouvel agenda urbain ainsi que de l'agenda sur le climat. Par ailleurs, le BP est reconnu non seulement comme un moyen pour une meilleure efficacité budgétaire, mais également une solution pour réorienter les ressources publiques vers les plus pauvres et assurer ainsi une meilleure justice fiscale, une inclusion sociale, économique et la responsabilisation des gouvernants vis-à-vis des citoyens.



Évalué à quelques expériences à la fin des années 2000, on estime à près de 5000 le nombre de collectivités locales à travers le monde qui mettent en œuvre le BP, avec environ 400 en Afrique. Ce rythme soutenu de croissance entraîne néanmoins des risques en termes de déperdition qualitative, de capitalisation et de documentation des expériences. Par ailleurs, les demandes de formation et d'accompagnement exprimées par les collectivités locales sont de plus en plus nombreuses face à une offre très faible. C'est en réponse à ce besoin que CGLU Afrique ont décidé de conjuguer leurs efforts.

Entamés depuis un an, les échanges en vue du renforcement du partenariat entre CGLU Afrique, Enda ECOPOP et l'OIDP Afrique la mise à l'échelle des approches de budget participatif et de participation et engagement citoyen dans la gestion publique locale.

Réuni à Rabat du 20 au 21 Avril 2017, en présence de plusieurs partenaires intervenant dans le secteur, les institutions signé une convention de partenariat couvrant plusieurs axes :

- **L'Ingénierie pédagogique** en vue de l'élaboration du cursus pédagogique pour la formation des facilitateurs du Budget Participatif, la formation des Formateurs; l'organisation d'ateliers d'information, de sensibilisation et de renforcement des capacités des Élus Locaux et des cadres

territoriaux concernés ; la conception et l'édition des supports didactiques adaptés au contexte socio-politique et réglementaire des différents Pays ; l'élaboration de mécanismes de suivi-évaluation des processus et des acteurs de la mise en œuvre des Budgets Participatifs.

- La **promotion du budget participatif** au niveau local, régional, national, continental et international
- La **Certification et l'Habilitation** par l'élaboration d'une Charte de labellisation de la formation en BP ; la mise en place d'une Commission de Certification
- La mise en place d'un **Prix de l'Excellence en Budget Participatif et**
- Le **développement du réseau africain des villes et des professionnels du Budget Participatif.**

#### IV. DIX-SEPTIEME CONFERENCE DE L'OIDP A MONTREAL

La dix-septième Conférence de l'Observatoire international de la démocratie participative s'est tenue à Montréal du 16 au 19 juin 2017. Elle a réuni plusieurs centaines de participants provenant de plus de 30 pays et d'horizons divers : les autorités locales, les centres de recherche universitaires et la société civile. La Conférence a été un lieu d'échanges particulièrement riches autour de la question de la « **Participation sans exclusion** ».



La délégation sénégalaise était forte d'une dizaine de personnes, composée d'élus membres du réseau des CT du BP, des responsables des services techniques étatiques, des membres des organisations de la société civile et de différents acteurs territoriaux.

Les différentes communications des panélistes et les nombreuses interventions du public qui ont suivi, ont favorisé un échange dynamique entre la délégation sénégalaise les participants aux horizons continentaux Europe, Afrique, Amérique, Caraïbes.

Au total, les participants à la Conférence soutiennent les engagements pris par la communauté internationale à travers les divers agendas internationaux dont les Objectifs de Développement Durable et le Nouveau Programme pour les villes et établissements humains, à *promouvoir, l'instauration de mécanismes institutionnels, politiques, juridiques et financiers en vue de mettre en place, de plateformes inclusives qui permettent la participation effective de tous aux mécanismes de prise de décisions, de planification et de suivi, ainsi qu'une participation citoyenne renforcée.*

Les participants à la Conférence reconnaissent que, dans plusieurs régions du monde, la participation et l'engagement citoyen à la vie démocratique n'est pas acquise. Souvent, c'est au niveau local que le dégel se fait et que prennent forme les premiers mécanismes qui vont dans le sens de la démocratie participative. Le niveau local se prête bien à la participation, les citoyens sentant particulièrement interpellés par les gestes des autorités locales, collés à leur quotidien. C'est ainsi que se sont développés des interventions comme le budget participatif, maintenant largement répandu dans plusieurs pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe.

Les participants estiment que les nouveaux outils numériques permettent également d'élargir considérablement le champ de la participation publique. Cependant le recours à ces outils peut aussi être générateur d'exclusion. Il faut donc intensifier les actions pour trouver les moyens de minimiser ou éviter la fracture numérique. De façon plus générale, il faut poser la question des avantages et des limites spécifiques à la participation virtuelle par rapport à celle en présentiel.



Les travaux de la conférence se concluent sur les constats suivants :

1. Les territoires sont par essence les espaces indiqués pour l'opérationnalisation des agendas de développement et les gouvernements locaux sont des acteurs incontournables dans la résolution des nombreux défis auxquels est confronté notre monde. En effet, en prise directe avec les citoyens, ils ont une connaissance immédiate de l'impact sur les populations des grands enjeux mondiaux, qu'ils soient sociaux, économiques ou environnementaux.



2. Les processus et les pratiques de démocratie participative sont essentiels pour impliquer les populations dans leur développement et pour combattre le négativisme et le cynisme qui ont trop souvent cours dans nos sociétés. La démocratie participative permet la mobilisation du plus grand nombre dans l'émergence de sociétés plus inclusives, justes et équitables.
3. La lutte à l'exclusion doit être réaffirmée et se poursuivre avec diligence afin que nos villes et établissements humains puissent bénéficier de l'apport de larges pans de la population qui sont sous-représentés dans le débat public.
4. Toutes les parties prenantes doivent intensifier leur collaboration tant à l'échelle locale, nationale, qu'internationale, afin de réduire au minimum l'exclusion de secteurs de la population, souvent plus fragiles ou vulnérables, qui ne sont pas suffisamment impliqués dans la définition et mise en œuvre des agendas de développement de leurs milieux de vie.
5. Le recours à de nouvelles technologies doit s'intensifier afin d'élargir le nombre de citoyens et citoyennes qui participent aux différents mécanismes de démocratie participative. Ces outils numériques se développent à grande vitesse et sont très précieux. Cependant, les participants à la conférence attirent l'attention sur le fait que l'accès est inégal et que des groupes de citoyens sont en danger d'être exclus de cette révolution dans la façon dont s'incarne la démocratie participative. La fracture numérique doit être réduite. Tous doivent s'y engager!

#### ☞ Le point sur l'Observatoire en Afrique

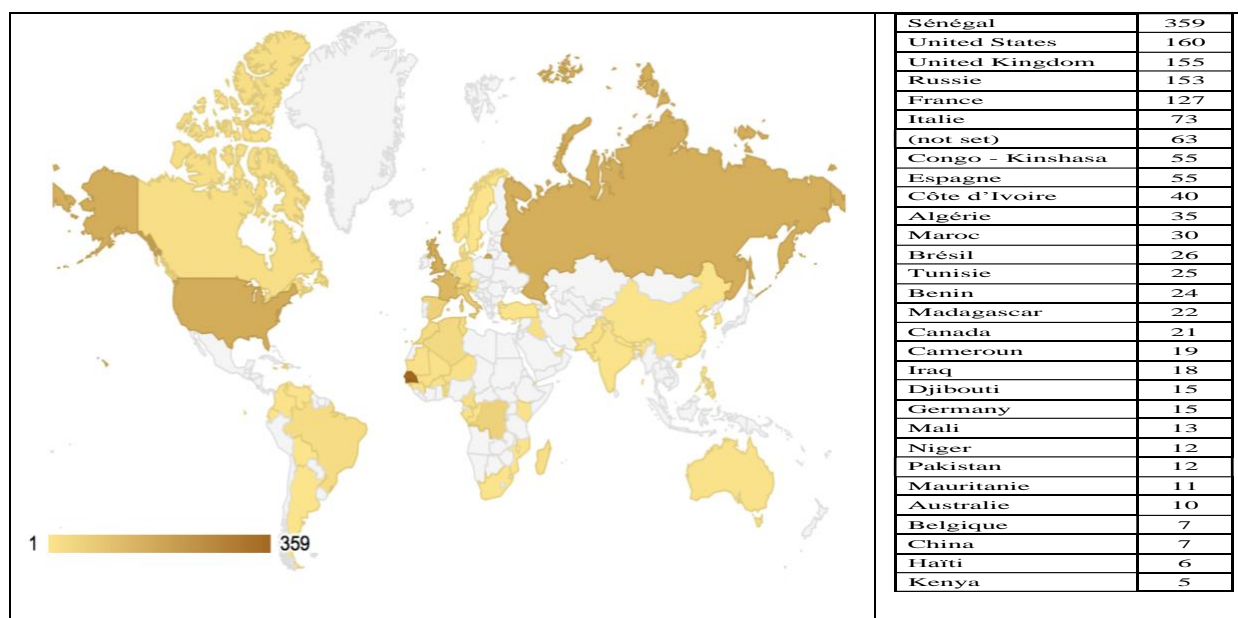
Au cours de l'exercice, l'OIDP Afrique a conquis de nouveaux pays (Mozambique, Cote d'Ivoire, Guinée, etc.) et massifié dans les pays déjà enregistrés.

Pour l'exercice du budget participatif, depuis le dernier recensement en Mai 2016, les estimations font état de plus d'une centaine de nouvelles collectivités territoriales.

De nouvelles adhésions ont été enregistrées avec 30 nouveaux membres adhérents (voir annexe).

#### ☞ La visibilité

Du Mois de Mai 2017 à Mai 2018 Il y a 1 641 utilisateurs de la plateforme web, [www.oidp-afrique.org](http://www.oidp-afrique.org)



Différents canaux sont utilisés pour accéder à la plateforme à savoir la recherche organique (moteur de recherche), les réseaux sociaux, les liens externes et par ceux qui entrent directement l'url.

#### Les réseaux sociaux

- Twitter : Il y a 136 abonnés
- Facebook : il y a 361 abonnés sur la page de l'Observatoire

## V. VILLES, GOUVERNANCE OUVERTE ET TRANSPARENTE

### ☞ *Réflexion ouverte en France, pour des villes collaboratives ...*

L'Agence française de Développement a organisé conjointement avec l'Association des Professionnels-Villes en Développement une conférence sur « Villes collaboratives et développement : quel apport des nouvelles pratiques ? », tenue à Paris le 7 février 2017. La rencontre a principalement porté sur les nouvelles pratiques collaboratives et l'économie du partage dans les villes en développement. En effet, de nouvelles pratiques collaboratives apparaissent chaque jour dans les villes. Elles s'appuient sur le principe de la mise en commun des biens et services et non plus de leur possession individuelle. Dans les pays en développement, les pratiques collectives sont parfois anciennes, mais

En Afrique, l'autonomie des collectivités territoriales à laquelle devra aboutir les processus de décentralisation, implique une mobilisation accrue des ressources financières. Ces dernières contribuent à renforcer les capacités de financement des projets locaux et assurer un niveau satisfaisant de services sociaux de base aux populations locales. Cependant, la mobilisation des recettes fiscales demeure problématique dans la plupart des collectivités locales africaines pour

de nouvelles formes émergent aussi. Elles sont porteuses d'innovations dans de nombreux champs : transports et mobilités, urbanisme et logement, fiscalité locale, accès aux services de base, démocratie participative.

La conférence de Paris a enregistré la communication de Bachir KANOUTE, Directeur de Enda ECOPOP et Coordinateur de l'OIDP Afrique, partageant le dispositif technologique collaboratif dénommé "YTAX" (Yelen TAXE) qui constitue une innovation pour l'insertion des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les stratégies de développement local et l'ancrage de villes collaboratives.

plusieurs raisons : (i) un système de collecte obsolète faisant souvent l'objet de fraude et d'évasion fiscale ; (ii) une absence de contrôle efficace des recettes collectées ; (iii) un déficit d'information du contribuable et de communication sur l'usage des ressources financières locales collectées ; (iv) une absence de transparence sur la chaîne fiscale et de communication sur les recettes mobilisées sur le territoire.



### ☞ *... et, en Espagne pour des villes ouvertes et innovantes*

Lancée à Santander en Espagne en juin 2014, la plate-forme URAIA ('citoyenneté' en swahili) est devenue un instrument essentiel pour les villes du monde entier afin de relever le défi de la mise en œuvre de l'innovation

dans la gestion municipale grâce à l'utilisation des technologies SMART. Le but d'URAIA est d'appuyer les villes dans la mise en œuvre de stratégies SMART pour améliorer les finances municipales, l'efficacité de la gestion des services publics et pour une plus grande transparence et responsabilité, à travers l'échange d'expériences, le renforcement de capacités et le développement d'applications mobiles pilote. La plateforme compte aujourd'hui environ 100 institutions, parmi lesquelles des villes, des associations de gouvernements locaux, des institutions de recherche et le secteur privé.

En 2017, la plateforme URAIA a mis l'accent sur la façon dont les villes peuvent utiliser les technologies SMART pour être plus transparentes et responsables envers leurs citoyens. L'événement aura pour but



d'identifier les tendances, les expériences et les défis posés par un gouvernement ouvert dans la gestion de la ville. L'objectif de l'atelier était de présenter et d'échanger des expériences sur les initiatives que les gouvernements locaux et leurs partenaires développent pour garantir la transparence, la responsabilité et un gouvernement ouvert dans les villes. Il a aussi été l'occasion de tirer parti des avantages de l'innovation technologique dans la prévention de la corruption et de la mauvaise gestion du développement urbain.

Le Coordinateur de l'OIDP Afrique était invité à partager le dispositif technologique collaboratif dénommé "YTAX" (Yelen TAXE) comme solution SMART pouvant avoir un impact significatif sur la transparence et une meilleure communication avec le citoyen.

Les résultats de l'atelier ont intégré les lignes directrices de Madrid, un document systématisant les échanges, les études de cas, les défis, les opportunités et les vues partagées par les décideurs politiques qui font face à des situations similaires, sur le besoin de répondre à la demande croissante des citoyens pour plus de transparence



# TROISIEME PARTIE

## 1. Fenêtre sur 2018 et quelques perspectives d'actions

Dans la continuité de 2017, deux programmes phares figurent parmi les actions que compte conduire Enda ECOPOP au cours de l'année 2018. Il s'agit du programme Gouvernance Locale pour le Développement (GoLD) et le projet énergie de L'OMVG.

Le Programme Gouvernance Locale pour le Développement (GoLD). S'agissant du Gold, ECOPOP s'est engagée dans un nouveau challenge dans le cadre d'un consortium Rti international, Enda ECOPOP, Word Vision, URAC, FAFS et AFEX.

Ce programme est financé par l'Agence des Etats-Unis pour le Développement international (USAID) et vise à contribuer à l'amélioration de la gouvernance locale et de la fourniture de services publics. Son objectif principal est de renforcer la gouvernance démocratique, en soutenant le développement d'une participation citoyenne plus efficace dans la gestion des affaires publiques au niveau des collectivités territoriales des régions de Tambacounda, Kedougou et Sedhiou dans un

horizon temporel de cinq ans. De façon spécifique il s'agira de :

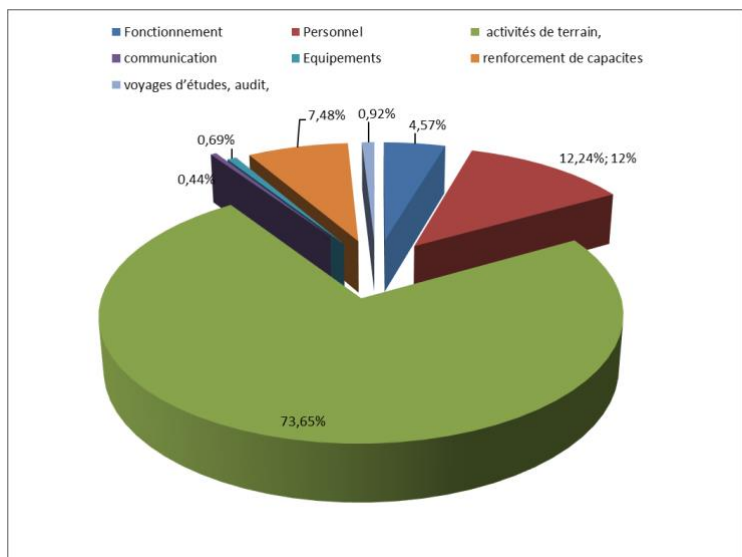
- Renforcer la capacité des gouvernements locaux à répondre aux demandes sociales ;
- Améliorer la mobilisation communautaire et la gestion des ressources publiques ;
- Améliorer la participation communautaire dans la gestion des services publics.

La mise en œuvre du Programme Gold passe par la conduite d'un certain nombre d'activités entre autres :

- Le Renforcement des Capacités des acteurs clés devant intervenir dans la gestion des CT en étant impliqués dans la définition, la réalisation, le suivi et l'évaluation des projets communautaires de développement au niveau des quatre régions d'intervention du Programme ;
- La mise en place d'outils et de méthodes appropriés et intégrés de mobilisation et de gestion de ressources financières des CT

## 2. Les ressources et budget

Les ressources mobilisées au cours de l'année 2017 pour la conduite des activités s'élève à 2.626.254.020fcfa (soit 4.863.433\$us) dont 3.550.306\$us consacré aux investissements stratégiques au profit de populations et communautés de base, équipements et activités terrain. Le reste soit 27% des ressources mobilisées a permis de couvrir les frais de personnel, communication, formation , voyage, audit, matériel et équipement de bureau.



### 3. Les principaux partenaires d'Enda ECOPOP

Partenaires ayant soutenu nos actions au cours de cette année 2017, se trouvent ici remercié pour le précieux concours dans l'accomplissement de nos missions. Il s'agit essentiellement de

- Partenaires de la coopération multilatérale et bilatérale : Onu Habitat, Cites Alliance, Onu femmes, OSIWA, USAID, PNUD, Coopération Luxembourgeoise, GIZ, UEMOA, Fondation Ford, Coopération Suisse au Mali.
- Les Ministères : Gouvernance Territoriale du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MGTDAT), Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (MEFP), Ministère de l'Éducation Nationale (MEN), Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP) du Sénégal, le Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales du Mali,
- Les programme nationaux PNDL ; PNGD/UCG, APIX, ADM, ANA, AGEROUTE.
- Organisations de la société civile (Oxfam, COSEF, Mouvement citoyen)
- Institutions Universitaires et Centres de Recherche (UGB, UCAD, Alexandrie, Centre de Recherche sur les Innovations Sociales, RTI, Columbia University etc.)
- Associations faitières des élus locaux et Réseaux divers : UAEL, AMS, ADS, CAEL, CGLU, OIDP, Réseau Citoyen pour la transparence budgétaire, Réseau Sénégalais des Collectivités Territoriales du Budget Participatif